



**GUIDE DU STAGE EN ENTREPRISE  
DE TRAVAUX AGRICOLES & RURAUX**

Madame, Monsieur, Cher collègue,

Nouvelles technologies, nouveau monde, innovation, avenir, renouvellement... Autant de notions que l'on entend beaucoup et à tout propos... Sans doute de quoi conduire certaines et certains d'entre nous au bord de la saturation.

Pourtant, s'il y a bien des professionnels sur qui cette avalanche devrait glisser, c'est bien les entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux... et ce, pour une raison bien simple : tout cela est constitutif de votre quotidien, de celui de vos entreprises, de vos collaborateurs, et de vos clients...

Oui, les pratiques agricoles et environnementales sont en plein bouleversement avec la révolution agro écologique pour nourrir la planète sans la dégrader.

Oui, les matériels que vous utilisez au quotidien sont en perpétuelle évolution vous obligeant, sans cesse, à acquérir de nouvelles compétences et maîtriser de nouveaux savoir-faire.

Oui, le climat change nous obligeant, plus encore que d'autres professions à nous adapter et à nous projeter dans des projets d'atténuation de notre empreinte carbone !

Alors, soyons positifs, d'autant qu'il semble bien que professionnellement la nostalgie est un luxe que l'on ne peut guère se permettre. D'ailleurs, les motifs de satisfactions ne manquent pas : avoir la chance d'exercer des métiers dans la nature, où modernisme, évolution et variété des tâches sont le quotidien, où adaptation et anticipation sont la règle, le tout au cœur des territoires, en utilisant les matériels et les pratiques les plus pointus, n'est pas donné à toutes les professions !



Par conséquent, cela doit se partager ! Afin de susciter l'envie chez les jeunes en construction de leur avenir, le profil de nos entreprises, de nos métiers, de notre profession peut être très attractif sous réserve que nous en assurions la promotion.

La FNEDT dans un contexte de compétition entre les secteurs professionnels et les parcours de formation, le tout en pleine réforme, a choisi d'accentuer son effort pour attirer et séduire les jeunes parmi lesquels se trouvent nécessairement les collaborateurs et les chefs d'entreprises de demain...

Aussi, nous avons réalisé ce guide d'accueil du stagiaire en entreprise de travaux agricoles et ruraux : véritablement mode d'emploi de l'accueil du stagiaire en entreprise, vous y trouverez le nécessaire pour recruter et même un peu plus : quel stagiaire ? comment procéder ? Les modalités proprement dites...

Ce guide faisant partie d'une campagne de promotion globale de nos métiers et pour en savoir plus, retrouvez-nous sur : [www.fnedt.org/metiers](http://www.fnedt.org/metiers) ou bien contactez votre syndicat local via [www.fnedt.org/nos-elus](http://www.fnedt.org/nos-elus)

Vous en souhaitant une agréable consultation et espérant vous compter prochainement parmi les promoteurs de nos métiers, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Collègue, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Gérard Napias  
Président de la FNEDT





## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>RECRUTER UN STAGIAIRE</b>	<b>11</b>
<b>LE TEMPS DE FORMATION EN ENTREPRISE</b>	<b>15</b>
<b>LA GRATIFICATION</b>	<b>19</b>
<b>LE CADRE JURIDIQUE DU STAGE</b>	<b>21</b>
<b>SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE</b>	<b>25</b>
<b>OUTILS</b>	<b>31</b>
QUESTIONS FRÉQUENTES	31
LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	34
EXEMPLE DE DUER	48
MODÈLE DE DÉCLARATION DE DÉROGATION	52
LES DIPLÔMES	58
LIENS UTILES	64
<b>LÉGENDES DES PHOTOGRAPHIES</b>	<b>66</b>



## INTRODUCTION

Le stage en entreprise constitue l'occasion pour les jeunes, les élèves de collège et de lycée, mais aussi les étudiants du supérieur, de découvrir le monde de l'entreprise, un secteur d'activités, le rôle de chacun des acteurs et de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans le cadre de leurs enseignements initiaux.

Ce temps privilégié doit permettre de se projeter concrètement dans les missions auxquelles on se destine, de découvrir certains métiers et leur réalité, d'avoir de nouvelles perspectives sur les apprentissages, mais aussi de se découvrir et de révéler certains talents et attirances qui ne s'expriment pas toujours en classe notamment pour les plus jeunes.

Moment clé, de quelques jours à quelques mois, le stage propose une grande variété d'expériences et d'avantages et s'organise dans des cadres différents suivant le parcours de l'élève ou de l'étudiant.

En ce qui concerne les jeunes de la voie professionnelle (engagés en formation CAPA, Bac Pro, BTSA, etc.), le stage constitue une part incontournable de la formation, dans la mesure où il est obligatoire et évalué. C'est bien sûr l'occasion de mettre en pratique les connaissances théoriques à l'épreuve de la réalité de leur future vie professionnelle, mais aussi de développer leurs savoir-faire et savoir-être en situation de travail.



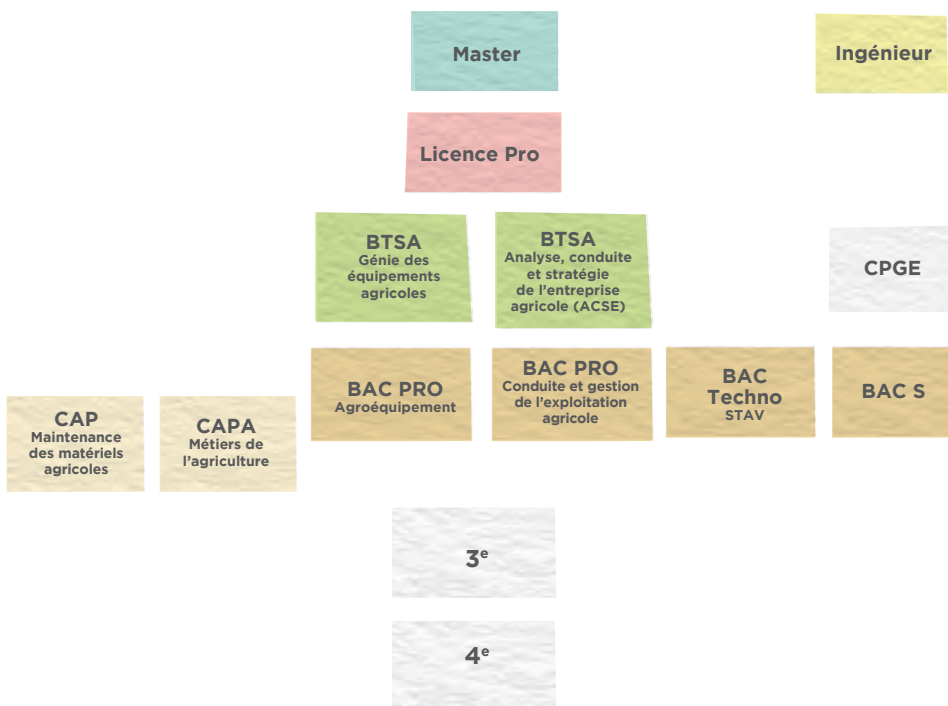




# REPÈRE : PARCOURS DE L'ENSEIGNEMENT INITIAL

Les métiers des entreprises de travaux agricoles et ruraux s'exercent à l'issue de formations diplômantes, agricoles ou non, du niveau V (CAP) au niveau I (ingénieur). Elles couvrent les champs de compétences de l'agronomie, la mécanique agricole, la gestion, l'électronique, etc.

**Schéma des formations sous statut scolaire du niveau 5 au niveau 1, avec période de stages.**







## RECRUTER UN STAGIAIRE



### LES BÉNÉFICES

Paradoxalement se préparer au recrutement et l'encadrement d'un stagiaire permet à son tuteur de stage de prendre le recul nécessaire sur ses missions, à les redécouvrir en détail pour les décomposer, les formaliser, afin de transmettre au mieux au débutant.



Un stagiaire de l'enseignement agricole, professionnel ou technologique est désireux de mettre en pratique des connaissances fraîchement acquises, générant ainsi un enthousiasme bienvenu, source d'idées nouvelles, et de surcroît d'énergie au sein d'une équipe.



Même si le stagiaire n'est pas un salarié, il peut rapidement prendre en charge une partie des tâches à effectuer. Il soulagera ainsi l'équipe d'un certain nombre d'actions.



De plus, recruter un stagiaire peut constituer une première étape vers un éventuel recrutement définitif à la fin du cursus du jeune. Vous aurez eu le temps de le voir évoluer, apprendre à apprendre, et vous l'aurez testé en situation et formé à vos besoins spécifiques.



Enfin, le stagiaire est un ambassadeur de l'entreprise au sein de son établissement, lieu de rencontre de tous les acteurs et prescripteurs, sans même parler de son propre environnement.

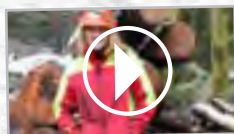
## Des métiers au féminin !

On oublie trop souvent que les entreprises de travaux agricoles et forestiers ont particulièrement à gagner à recruter des femmes ! Au-delà des fonctions administratives et commerciales, de plus en plus de femmes intègrent les ETA en tant que conductrices de travaux, conductrices d'engins agricoles, responsables qualité, sécurité, environnement, etc. Dans ces métiers, elles font preuve de plus de volonté et de motivation. Souvent qualifiées de rigoureuses et autonomes, elles sont également un atout dans une équipe très masculine ; sans compter la perception très positive des clients...

### Découvrez la série de portraits Travaux agricoles, ruraux et forestiers : Des métiers au féminin



Bande-annonce



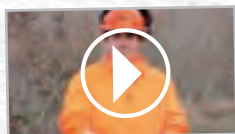
Coraline



Sylvie



Cassandra



Angélique



Futures gestionnaires  
forestières



Scannez et visionnez



## COMMENT RECRUTER UN STAGIAIRE ?



Inscrits dans les territoires, les établissements de formation agricole ou professionnelle (lycées, écoles et universités de la région) constituent des contacts simples et naturels. Un service stage ou relation école-entreprise y est dédié pour vous accompagner, vous présenter des candidats, préparer les conventions, etc.

**Cf. Contacts établissements p. 34**

Il existe également des banques de stages en ligne sur lesquelles vous pouvez déposer des offres comme consulter des profils :

- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)
- [www.anefa-emploi.org](http://www.anefa-emploi.org)
- [www.apecita.com](http://www.apecita.com)

Les entreprises de travaux agricoles et ruraux proposent une grande diversité de services, pour des clients aux typologies très différentes : agriculteurs, coopératives, collectivités, industriels, etc. L'organisation et les activités des ETA varient donc d'un bassin à un autre. Aussi, certaines ETA sont organisées sur des rythmes semestriels, avec des temps d'atelier très importants, contrairement à d'autres, aux activités très diversifiées, mêlant soutien aux cultures et à l'élevage, négoce, travaux ruraux à tendance forestiers ou travaux publics.

Les compétences nécessaires sont différentes selon le type d'ETA ! Grande polyvalence ou expertise technique, agronomie ou mécanique agricole... à chaque besoin, sa formation.

Les référentiels des principaux diplômes sont disponibles en annexe pour aider à définir vos besoins.

**Cf. Principaux diplômes p. 58**

## L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE



Par nature, un stagiaire est débutant. Cependant, les profils sont très différents selon que le jeune est issu ou non du monde agricole. Certains auront déjà des expériences mais aussi des réflexes à déconstruire, tandis que d'autres plus « en découverte » auront une motivation et un recul différents.

Aussi pour évaluer un candidat, on peut le faire parler de son choix d'orientation, de sa perception du métier et de la réalité opérationnelle des missions.

De même, la présentation de l'entreprise et des tâches qui lui seront confiées permet au stagiaire de se projeter et de réagir. Celles-ci doivent être en lien avec les enseignements qu'il reçoit, et peuvent être définies avec le lycéen/étudiant et le représentant de l'équipe pédagogique pour assurer qu'elles s'inscrivent effectivement dans son parcours et objectifs de formation.

L'entretien est aussi un temps pour transmettre les éléments d'organisation : temps de travail, questions de sécurité, gratification éventuelle, etc.

Ces informations seront reprises dans la convention de stage

**Cf.** Convention de stage p. 22





# LE TEMPS DE FORMATION EN ENTREPRISE

## LE RÔLE DU TUTEUR DE STAGE



### Qui peut être tuteur de stage ?

Le tuteur de stage est un salarié de l'entreprise ou le chef d'entreprise lui-même. S'il n'y a pas de contraintes d'ancienneté ou de formation, le tuteur de stage doit pouvoir être une référence professionnelle et faire preuve de qualités managériales. Il lui faut maîtriser le métier et justifier d'une expérience en rapport avec les objectifs de formation du jeune.

C'est lui qui va accueillir et encadrer le stagiaire et ainsi devenir un acteur important de sa formation. Pour mener cette mission formative, le tuteur de stage est en lien avec le tuteur, un enseignant du jeune qui assure le lien avec l'établissement et la pédagogie.



### Accueil du stagiaire

L'objectif du stagiaire est de découvrir le métier auquel il se destine et plus largement au monde de l'entreprise. Aussi, tant que possible, une visite des locaux, de l'exploitation et/ou du chantier, et une présentation aux différents collaborateurs lui permettront de comprendre l'articulation des fonctions et métiers, et d'inscrire son action dans l'organisation et la stratégie de l'entreprise. C'est une bonne occasion pour réexprimer son niveau de responsabilité, et ce qui sera attendu de lui. Ces premiers contacts au sein de l'entreprise et de l'équipe favoriseront également son intégration. Comme tout nouvel entrant dans l'entreprise, le stagiaire recevra une formation à la sécurité. Le Livret d'accueil du salarié « Travaux agricoles en sécurité en ETA et CUMA » édité par la MSA est un bon outil à lui transmettre.

**Cf.** Formation à la sécurité p. 25



### Le suivi

Le stagiaire n'est pas un professionnel immédiatement opérationnel. La mission première du tuteur de stage est de le former et de l'encadrer durant toute la période de présence du jeune dans l'entreprise. C'est lui qui va expliquer les missions, transmettre



ses savoir-faire, les gestes professionnels, etc. C'est lui aussi qui va l'évaluer, valider ses acquis et progrès.

Le tuteur de stage doit être vigilant aux questions liées à la sécurité : expliquer et faire respecter les règles concernant les EPI (équipements de protection individuelle), veiller à l'utilisation des équipements et outils adaptés, apprendre à évaluer les risques, etc.

**Cf.** Sécurité et prévention dans l'entreprise p. 25

Le tuteur de stage fera partie, s'il y a lieu, du jury d'examen devant lequel le stagiaire soutiendra son mémoire ou rapport de stage.

## DURÉE DES STAGES ET ORGANISATION



La durée des stages est fonction du niveau de formation : de quelques jours pour la découverte du monde économique (collège) à une durée maximale de 6 mois (enseignement supérieur). Il s'organise également selon les niveaux en alternance fréquente ou sur des temps plus longs et continus.

**CAPA de 12 et 16 semaines réparties sur 2 ans.**



**Bac Pro de 18 et 22 semaines réparties sur 3 ans, dont 4 à 6 semaines en seconde.**



**BTSA de 12 à 16 semaines réparties sur les 2 années.**

L'alternance est généralement organisée une semaine sur deux (ou deux semaines sur quatre), voire une semaine sur trois, respectant majoritairement le calendrier des vacances scolaires.



**À noter : ces périodes de stage ne sont pas nécessairement effectuées dans la même entreprise.**

**Licence pro et master pro 4 mois en continu.**













## TEMPS DE PRÉSENCE DANS L'ENTREPRISE



Le temps de présence du jeune stagiaire dans l'entreprise est encadré par la durée légale du travail des mineurs.

Celle-ci est définie dans l'article 4 des annexes de l'arrêté du 3 avril 2014 fixant les clauses types des conventions prévues à l'article R.715-1 du code rural et de la pêche maritime.

La convention de stage précisera la durée de présence dans l'entreprise selon les règles applicables.

	 Moins de 16 ans	 De 16 à 18 ans
 Durée hebdomadaire de travail	<b>35h</b> y compris travaux de nature scolaire	<b>35h</b> y compris travaux de nature scolaire
 Repos quotidien par 24 heures	<b>14h</b> consécutives	<b>12h</b> consécutives
 Durée horaire du travail	<b>8h</b> par jour	<b>8h</b> par jour
 Périodes horaies de pause	<b>30mn</b> à partir de 4 h et demie de travail	<b>30mn</b> à partir de 4 h et demie de travail
 Horaires journaliers	<b>de 6h à 20h</b> (travail de nuit interdit)	
 Jours de repos hebdomadaires	<b>Deux jours consécutifs</b> dont le dimanche	



# LA GRATIFICATION

## MONTANT



La gratification est obligatoire pour les seuls stages dont la **durée est supérieure à trois mois** pour les métiers de l'agriculture (2 mois pour les autres secteurs), consécutifs ou non, par année scolaire ou universitaire. Elle est donc due pour une présence en entreprise de plus 66 jours ou de 463 heures (plus de 12 semaines).

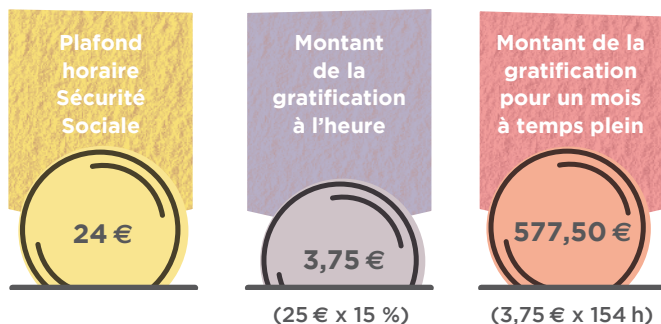
Les stagiaires en CAP, Bac Pro ne sont donc a priori pas concernés. Une gratification peut cependant être un élément de motivation substantielle pour les jeunes. Elle est alors à la discrétion de l'entreprise.

Un simulateur de calcul de gratification est disponible sur : [www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire)

Si les salariés de l'entreprise bénéficient d'une prise en charge des frais de repas (titres restaurant, prime de panier ou repas), les stagiaires y ont alors droit. Il en va de même pour les frais de transport s'il y a lieu.

## Stages de 3 mois et plus

La gratification minimum pour les stages dont la durée est égale ou supérieure à trois mois est de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale. Celui-ci est réévalué chaque 1<sup>er</sup> janvier.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2018

## VERSEMENT

Le versement mensuel de la gratification peut être calculé sur la base du temps de présence réel dans l'entreprise (différent chaque mois) ou lissé sur la durée totale (même montant).

Le stagiaire n'étant pas un salarié de l'entreprise, celui-ci ne recevra pas de bulletin de paie. Cependant un document lui sera remis prenant en compte tous les éléments de la gratification tels que les frais de transport et/ou de repas notamment.

Si la gratification dépasse le seuil d'exonération, les cotisations de sécurité sociale seront dues sur le supplément (cf. cotisations sociales et franchise).

## COTISATIONS SOCIALES (ET FRANCHISE)

La franchise correspond à la gratification légale obligatoire pour les stages de plus de 3 mois.

**Aussi en 2018, aucune cotisation sociale ne sera due pour les gratifications égales à 3,75 € par heure.**

**Cf.** Montant p.19

### Sont ainsi exclues :

les cotisations salariales et patronales de Sécurité sociale

la CSG et la CRDS

la contribution sociale autonomie

les cotisations de retraite complémentaire

les cotisations de prévoyance

l'assurance chômage

la cotisation FNAL (fonds national d'aide au logement)

la contribution au dialogue social

**En revanche, au-delà du montant de 3,75 € de l'heure (pour l'année civile 2018), toutes les cotisations et contributions sociales sur les salaires seront dues, à l'exception des cotisations d'assurance chômage et de la contribution au dialogue social.**

## LE CADRE JURIDIQUE DU STAGE

### STATUT JURIDIQUE



L'élève ou l'étudiant en stage dans une entreprise n'est pas salarié. Il demeure dépendant de son établissement de formation. Le document contractuel qui encadre la relation entre le jeune, l'entreprise et l'établissement est la convention de stage. Elle est obligatoire.

La présence du stagiaire en entreprise ne peut avoir qu'un but pédagogique et de formation (article L612-8 du code de l'éducation) ; il porte d'ailleurs l'autre nom de Période de formation en milieu professionnel (PFMP). Pour être valable, le stage doit s'intégrer au cursus pédagogique scolaire ou universitaire. Pour les jeunes préparant un diplôme à visée professionnelle (CAP, Bac Pro, BTS, etc.), le stage est obligatoire et évalué.

Ainsi, le stagiaire n'est pas soumis à la visite médicale d'embauche ou à une période d'essai.

Cependant, tel que rappelé dans la convention de stage, le stagiaire est tenu de respecter le règlement intérieur de l'entreprise, ainsi que les règles de sécurité et d'hygiène.

Certaines tâches sont strictement interdites aux stagiaires mineurs, d'autres sont autorisées après déclaration et demande de dérogation à l'inspection du travail (Cf. Sécurité et prévention dans l'entreprise et Le document unique).

**NB : L'inscription des stagiaires dans une partie spécifique du Registre unique du personnel est obligatoire. Elle doit mentionner : nom et prénoms, dates d'entrée et de sortie, nom et prénoms du tuteur de stage, lieu de présence.**

## LA CONVENTION DE STAGE

Le stagiaire n'est pas salarié de l'entreprise. La relation n'est donc pas encadrée par un contrat de travail, mais par une convention de stage.

Elle engage le chef d'entreprise ainsi que le chef d'établissement de formation, et devra également être signée par le stagiaire et son représentant légal s'il est mineur, ainsi que par le tuteur de stage (s'il n'est pas le chef d'entreprise) avant le début du stage.

La convention de stage définit les droits et les devoirs du stagiaire, et précise l'organisation de sa présence dans l'entreprise.

Préparée par l'établissement de formation du jeune, sa mise en forme diffère d'un auteur à l'autre (modèle disponible sur : [www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/stages.html](http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/stages.html)). Cependant toute convention de stage spécifie :

- ✓ **La durée du stage et l'organisation de son temps de présence dans l'entreprise.**

---

- ✓ **Les objectifs du stage et les activités qui seront confiées au stagiaire.**

---

- ✓ **Le nom de la personne responsable du stagiaire au sein de l'entreprise (son tuteur de stage).**

---

- ✓ **La gratification le cas échéant.**

---

- ✓ **Le régime de protection sociale du stagiaire, y compris la protection en cas d'accident du travail ainsi que l'obligation au stagiaire de justifier d'une assurance responsabilité civile.**

---

- ✓ **Les conditions d'encadrement du stagiaire par son tuteur de stage et l'enseignant.**

---

- ✓ **Les clauses du règlement intérieur de l'entreprise applicables au jeune.**

---

- ✓ **Les modalités de suspension et de résiliation du stage.**

À noter : Depuis 2017, les collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et les lycéens peuvent bénéficier de « mini-stages » ou « périodes d'observation en entreprise » pendant les vacances scolaires. Dans le cas des périodes d'observation en milieu professionnel, d'une durée maximale d'une semaine pendant les vacances scolaires, la convention signée par l'entreprise et le stagiaire (ou son représentant légal s'il est mineur) est visée par la chambre d'agriculture.

## NOMBRE DE STAGIAIRES DANS L'ENTREPRISE



Le nombre de stagiaires dont la convention de stage est en cours pendant une même semaine civile (1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre) est au maximum de :

**3** stagiaires  
pour les entreprises  
de moins de  
20 salariés



## ASSURANCE



À la signature de la convention de stage, le stagiaire doit justifier d'une assurance responsabilité civile. Celle-ci couvre les dommages qu'il pourrait causer pendant son stage tant à l'entreprise qu'à ses clients, ou sur le trajet à son domicile.

En cas d'accident du travail, il appartient à l'employeur d'effectuer la déclaration d'accident du travail auprès de la Mutualité sociale agricole (MSA) et de remettre au stagiaire les documents qui lui permettront de bénéficier des aides et garanties.

Comme pour tout nouvel entrant, la formation à la sécurité du stagiaire est une obligation de l'employeur.

**Cf.** Sécurité et prévention dans l'entreprise p. 25

L'assurance responsabilité civile professionnelle ou entreprise couvre généralement les stagiaires présents dans l'entreprise. Il peut néanmoins s'avérer utile de le vérifier auprès de son assureur.







# SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE

## LE DOCUMENT UNIQUE

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) est une obligation de l'employeur dès lors qu'il emploie au moins un salarié, apprenti ou stagiaire. Celui-ci permet d'évaluer les risques et de proposer des actions de prévention (R4121-1 du Code du travail). Il n'est pas spécifique à l'accueil d'un jeune en période de stage.

Le DUER doit être affiché et consultable dans l'entreprise. Il pourra être utilisé par le tuteur de stage comme introduction à la formation à la sécurité.

**Cf.** Exemple de DUER pour travaux agricoles et ruraux p. 48

## FORMATION À LA SÉCURITÉ

Tout comme n'importe quel nouvel entrant dans l'entreprise affecté à des travaux à risques particuliers, le stagiaire doit recevoir une formation à la sécurité (art. L 4154-2 du code du travail).

Cette formation à la sécurité doit être renforcée pour le jeune et adaptée à son niveau.

Le jeune devra également produire à l'entreprise qui l'accueille un avis médical d'aptitude.

**La formation lui présente tous les problèmes spécifiques en matière de sécurité et notamment :**




**Des informations complètes sur les risques du poste de travail, l'environnement de travail pour la santé et la sécurité du stagiaire**



**Les risques liés à sa circulation (ex. : zones dangereuses, circulation d'engins, etc.)**



**Les risques des produits utilisés**



Le tuteur de stage veillera à faire la démonstration des gestes et les comportements les plus sûrs, à expliquer au jeune l'utilité des mesures de sécurité prescrites, à lui montrer le fonctionnement des dispositifs et équipements de protection individuels (EPI) et à lui indiquer les motifs de leur utilisation.

L'encadrement d'un jeune stagiaire requiert plus de vigilance que celle d'un professionnel confirmé. Cependant ce temps de formation à la sécurité au moment de son accueil dans l'entreprise est un moment privilégié permettant également de lui expliquer les tâches qui lui seront confiées et de lui apprendre à identifier les risques éventuels.

**Bon à savoir :** Le livret d'accueil du salarié « Travaux agricoles en sécurité en ETA et en CUMA » édité par la MSA fait le point sur les gestes en cas d'accident, les règles d'hygiène, les problèmes de dos et le port des EPI. Il propose aussi des fiches chantier et d'autres informations relatives à la gestion des différents risques.

## DÉCLARATION DE DÉROGATION AUX TRAVAUX RÉGLEMENTÉS

Cette déclaration préalable est obligatoire si le stagiaire **mineur** doit réaliser des travaux dangereux pour les besoins de sa formation. Celle-ci doit être envoyée en recommandé avec AR avant le début du stage à l'inspection du travail (DIRECCTE). Elle est valable 3 ans et est rattachée à un lieu et à une formation.

L'établissement de formation du stagiaire peut vous accompagner pour établir cette déclaration.

**Cf.** [Modèle de déclaration de dérogation aux travaux réglementés p. 52](#)





## Les travaux interdits aux mineurs pour lesquels une déclaration de dérogation est nécessaire\* :



Travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux ou agents CMR (Cancérigènes, Mutagènes, Reprotoxiques).



Montage et démontage d'échafaudage.



Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage, s'ils sont titulaires de l'autorisation de conduite.



Travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :  
1. des machines mentionnées à l'article R4313-78 en code du travail (différents types de machines à scier notamment), quelle que soit la date de mise en service.  
2. des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement (ex. disceuse, taille-haie, meuleuse, etc.).



Travaux de maintenance lorsque ceux-ci ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopinée des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause.



Travaux temporaires en hauteur lorsque la prévention du risque de chute de hauteur requiert l'utilisation d'Équipements de Protection Individuels (EPI) ex. longe, harnais...



Travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression (ex. compresseur, bouteilles de gaz liquéfiés...).



Travaux de soudage (à l'arc notamment).

\*Pour consulter la liste exhaustive : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) - D. 4153-15 à D. 4153-37



## Travaux autorisés aux mineurs non soumis à déclaration de dérogation :



Manutention manuelles excédent 20 % du poids du jeune, sous réserve d'aptitude médicale constatée.



Utilisation d'échelles, escabeaux, marchepieds.



Ceux exposant à un niveau de vibration inférieur aux valeurs déclenchant des actions de prévention.



Conduite de tracteurs agricoles munis de dispositif de protection en cas de renversement (SPSR non rabattue et ceinture de sécurité), s'il est préalablement formé.



## LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'usage des produits phytosanitaires est interdit pour les mineurs. Seuls les détenteurs du certificat Certiphyto adapté peuvent utiliser ces produits.

*Tout jeune diplômé de niveau IV (Bac pro par exemple) et plus de l'enseignement agricole depuis moins de 5 ans peut obtenir le certificat sur demande.*

Des dérogations individuelles (par type de matériel ou de produit, pour une entreprise et renouvelables chaque année) peuvent être accordées par l'inspection du travail.

Les travaux concernés sont ceux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques classés comme très toxiques (T+), toxiques (T) ou nocives (Xn) et CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques).

Dans le cadre des apprentissages en établissement de formation, les activités pratiques sont effectuées avec des produits neutres pour éviter tout contact avec des substances présentant un risque. Les élèves bénéficient de séquences d'observation, de mises en œuvre d'opérations techniques et de réalisation de diagnostic. De même, les référentiels prévoient qu'ils apprennent a minima à :

- ▶ **Identifier les risques potentiels liés aux pesticides pour les humains comme pour l'environnement,**
- ▶ **Utiliser des pesticides (reconnaitre et comprendre les informations sur l'étiquette du produit, bonnes pratiques, sanctions en cas de non-respect des réglementations, réactions en cas d'incidents, etc.),**
- ▶ **Réduire le recours aux pesticides,**
- ▶ **Minimiser les risques (traçabilité, transport et stockage, préparation, application, rangement, gestion des résidus).**

Il reste cependant nécessaire de rappeler les règles de sécurité et l'importance du port des EPI spécifiques et dédiés : gants en nitrile ou néoprène, lunettes, masque, combinaison jetable, tablier, bottes (rappeler que 80 % des contaminations ont lieu pendant la préparation du produit, par contact avec les mains, mais aussi du visage et du corps, ainsi que par inhalation).





### Quels sont les stages concernés ?

Tous les stages en entreprise à l'exception des stages de la formation professionnelle continue (adultes). Ils sont également appelés Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Les stages dits « de découverte du monde économique et professionnel » de 5 jours ou « stages de 3<sup>e</sup> », ont quant à eux, vocation à ne proposer que des séquences d'observation.

### Une convention de stage est-elle obligatoire ?

Les stages doivent faire l'objet d'une convention entre l'établissement de formation, l'entreprise, le stagiaire (ou son représentant légal s'il est mineur). Dans le cas des périodes d'observation en milieu professionnel, d'une durée maximale d'une semaine pendant les vacances scolaires, la convention signée par l'entreprise et le stagiaire (ou son représentant légal s'il est mineur) est visée par la chambre d'agriculture.

Elle engage la responsabilité des signataires.

Elle régit les modalités d'accomplissement du stage : durée et dates du stage, organisation du temps de travail, gratifications, accueil et encadrement, discipline, modalités de rupture du stage notamment.

**Cf.** Convention de stage p. 22

### Un tuteur de stage doit-il être désigné ?

L'entreprise doit nommer un tuteur de stage, également appelé maître de stage, chargé de l'accueil et de l'accompagnement du stagiaire notamment pour les questions de sécurité. Le tuteur participe activement à l'évaluation du jeune, et contrôle ses activités. Il est garant du respect de la convention tripartite.

**Cf.** Le tuteur de stage p.15



### Les stages doivent-ils être intégrés à un cursus scolaire ou universitaire ?

Les stages ne peuvent en aucun cas avoir pour objet l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un travail permanent de l'entreprise.

Les objectifs pédagogiques sont définis dans la convention de stage, établie avec le référent de l'établissement de formation du jeune.

Les stages font partie intégrante de l'enseignement professionnel, ils sont obligatoires.

**Cf.** Le cadre juridique p. 21

### Quelle est la durée maximale du stage ?

La durée maximale du stage ou des stages réalisés par un même stagiaire dans une même entreprise ne peut excéder 6 mois par année d'enseignement.

**Cf.** Durée des stages et organisation de l'alternance p. 16

### Combien de stagiaire une entreprise peut-elle accueillir en même temps ?

Cela dépend de la taille de l'entreprise :

- Entreprise de moins de 20 salariés : 3 stagiaires
- Entreprise de plus de 20 salariés : 15 % des effectifs

**Cf.** Nombre de stagiaires dans l'entreprise p. 23

### Le stagiaire perçoit-il un salaire ?

Pour les stages d'une durée de plus de 3 mois consécutifs ou non, dans la même entreprise uniquement, le stagiaire perçoit une gratification (et non un salaire).

En-deçà de cette durée (CAPA, BPA, Bac Pro), le versement d'une gratification est facultatif.

**Cf.** La gratification p. 19





## Quel est le montant de la gratification ?

Pour les seuls stages de 3 mois et plus (niveau BTS et au-delà), la gratification est de 15 % du plafond de la SS, soit 577,50 € pour 1 mois à temps plein (3,75 €/h au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Aucune cotisation sociale n'est due pour les gratifications égales à 3,75 €/h.

Le montant est réévalué au 1<sup>er</sup> janvier chaque année.

**Cf.** La gratification p. 19

## Quels sont les droits des stagiaires ?

Ils ont accès aux activités sociales et culturelles comme les salariés de l'entreprise d'accueil.

Ils bénéficient également de la prise en charge partielle des frais de transport et des avantages liés à la restauration s'il y a lieu. La convention de stage prévoit également la possibilité de congés et d'autorisations d'absence.

## Quelles sont les formalités à accomplir par l'employeur qui accueille des stagiaires ?

- Les stagiaires doivent être inscrits dans une partie spécifique du registre du personnel dès leur arrivée dans l'entreprise.
- Mise à jour du DUER, formation à la sécurité.
- Pour les mineurs : déclaration de dérogation aux travaux réglementés.

Une liste aide-mémoire est téléchargeable sur : [www.fnedt.org/metiers](http://www.fnedt.org/metiers)

**Cf.** Le cadre juridique du stage p. 21

# LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
AUVERGNE RHÔNE- ALPES	01000	Bourg-en-Bresse	Lycée agricole/CFPPA Les Sardières
	01120	Montluel	Maison familiale rurale Domaine de La Saulsaie
	01380	Bâgé-le-Châtel	Maison familiale rurale
	01400	Châtillon-sur-Chalaronne	Lycée professionnel Georges Charpak
	01600	Misérieux	Lycée agricole Edouard Herriot
	03000	Moulins	LEGTA/CFA du Bourbonnais
	03310	Durdât-Larequille	Lycée agricole Montluçon-Larequille
	03320	Limoise	Maison familiale rurale
	03470	Saligny-sur-Roudon	Maison familiale rurale
	07100	Annonay	Lycée agrotechnologique privé d'Annonay
	07205	Aubenas	Lycée agricole Olivier de Serres
	07300	Tournon-sur-Rhône	Centre de formation Vivarais Formation
	15000	Aurillac	LEGTA-ENILV Georges Pompidou
	15100	Saint-Flour	Lycée professionnel agricole Louis Mallet
	15100	Saint-Flour	Maison familiale rurale
	15220	Marcolès	Maison familiale rurale de la Châtaigneraie
	26250	Livron-sur-Drôme	CFA Multipro Drôme Ardèche
	26400	Divajeu	Maison familiale rurale de Divajeu
	26760	Montéléger	Lycée professionnel Val de Drôme - Fondation d'Auteuil
	38160	Chatte	Maison familiale rurale de Chatte
	38260	La Côte-Saint-André	Lycée agricole de la Côte Saint André
	38300	Bourgoin-Jallieu	Maison familiale rurale de Mozas
	38920	Crolles	Maison familiale rurale de Crolles
	42124	Perreux	Lycée agricole de Roanne-Chervé
	42600	Montbrison	Lycée agricole/CFA Montbrison Précieux
	42660	Saint-Genest-Malifaux	CFPPA de Montbrison site de Saint-Genest-Malifaux
	42720	Nandax	Lycée agricole Etienne Gautier
	43100	Fontannes	Lycée agricole/CFA de Brioude Bonnefont
	43200	Yssingeaux	LEGTA George Sand
	43370	Bains	Institut de formation professionnelle IFP 43
	43750	Vals-près-le-Puy	ISVT
	63100	Clermont-Ferrand	Institut des métiers
	63210	Rocheftort-Montagne	Lycée agricole
	63340	Le Breuil-sur-Couze	Lycée agro-environnemental privé Saint-Joseph
	63370	Lempdes	LEGTA Louis Pasteur
	63740	Gelles	Maison familiale rurale
	69490	Saint-Romain-de-Popey	Maison familiale rurale de Saint-Romain
	69850	Saint-Martin-en-Haut	Maison familiale rurale
	69930	St-Laurent-de-Chamousset	Maison familiale rurale
	73290	La Motte-Servolex	Lycée agricole Reinach
74130	Contamine-sur-Arve	Lycée professionnel agricole de Contamine sur Arve	
74330	Poisy	ISETA - site de Poisy	
74350	Cruseilles	Maison familiale rurale Les Dronières	
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE	21000	Dijon	AgroSup Dijon
	21400	Châtillon-sur-Seine	Lycée agricole La Barotte - Haute Côte-d'Or
	21430	Liernais	Maison familiale rurale Auxois sud Morvan
	21801	Quetigny	CFA agricole
	21802	Quetigny	Maison familiale rurale
	25000	Besançon	CFA agricole du Doubs
	25270	Levier	Lycée agricole technologique privé Lasalle
	25410	Dannemarie-sur-Crète	Lycée agricole Granvelle
	25530	Vercel-Villedieu-le-Camp	Maison familiale rurale de Vercel
	39570	Montmorot	Lycée agricole/CFA
	39700	Amange	Maison familiale rurale d'Amange

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agroéquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroéquipement
79 route de Jasseron	sardieres.elycee.rhonealpes.fr		A		S/A		A	
La Saulsaie	www.mfr-domainedelasaulsaie.fr				A			
325 Chemin de la Ronde	www.mfr-bagelechatel.fr				S			
Av. Charles de Gaulle	lpchatillon.free.fr	S						
Domaine de Cibeins	www.cibeins.educagri.fr						A	
Neuvy	lycee-agricole-bourbonnais.fr				S/A		S/A	
410 route de Clermont-Ferrand	www.durdat-larequille.educagri.fr				S			
Le lieu Jay	www.mfr-limoise.com	A		S	S			
8 route de Monetay	www.mfrsaligny.fr				S		A	
5 ch. St-Denis montée du Savel	www.agrotech.fr				S			
76 chemin de Ripotier Haut	epl.aubenas.educagri.fr				S		S	
111 av. du 8 mai 1945	www.vivaraiformation.com						A	
11 rue de Salers	epl-aurillac.entauvergne.fr/Portail/15006				S		S	
5 route des hautes terres, Volzac	www.lycee-agricole-stflour.fr				S			
Route de Massalès	www.mfr-saint-flour.fr						S	
Le bourg	www.mfreo-marcoles.com				A			
rue de la Sablière	www.cfmda.fr	A						
La Chauméane	www.mfrdivajeu.fr		A		S/A			
Les Chirouzes	valdedrome.apprentis-auteuil.org			S				
385 B route de Saint-Marcellin	www.mfr-chatte.org				S		A	
57 av. Charles de Gaulle	www.formagri38.com				S		S	
chemin de Mozas	www.mfr-mozas.org			S	S			
148 rue Emmanuel Mounier	mfr-crolles.org	A						
CS 90023	www.eplea-roanne.educagri.fr				S		S	
BP 204	www.legtamontbrison.educagri.fr				S	A	A	
Le Creux du Balay	https://www.loireformation.fr				A		A	
Ressins	www.ressins.com				S/A		A	
Route de Bonnefont	www.lycee-bonnefont.fr			S/A	S	S/A	A	
Domaine de Choumouroux	www.lyceegeorgesand.com				S			
Les Yssets	www.ifp43.fr	A						
72 av. de Vals	www.isvt.fr				S		A	
Rue du Château des Vergnes	www.idm63.com	A						
Ancienne RN 89, Le Marchédial	www.lyceeamricolerochefortmontagne.fr				S			
Château de Saint-Quentin	www.laep-breuil.com				S			
Site de Marmilhat	www.marmilhat.educagri.fr				S		S	
Place des écoles	www.mfr-gelles.fr				S			
Les Arnas	www.mfr-saint-romain.fr			S				
Les Charmattes	mfr-stmartinenhaut.fr	A						
8 Av. de la Croix Sopha	www.mfr-st-laurent.fr				S		S	
1031 av. Charles Albert	www.reinach.fr			S	S	S	S	
150 route de la Mairie	www.epl.contamine.educagri.fr				S			
route de l'école d'agriculture	www.iseta.fr						S	
826 route des Dronières	mfr-dronieres.fr				S			
26 boulevard Docteur Petitjean	www.agrosupdijon.fr							A
Route de Langres	www.labarotte.fr				S		S	
Petite rue du Crot	www.mfrliernais.fr		A	S			S	
21 boulevard Olivier de Serres	www.lycee-quetigny.fr		A		A			
33 boulevard de Bellevue	mfrquetigny.fr				S/A			
10 rue François Villon	chateaufarine.educagri.fr						A	
1 place Cretin	www.lycee-lasalle-levier.org				S		S	
2 rue des Chanets	granvelle.educagri.fr				S		S	
36 rue de Jésus	www.mfr-vercel.com				S			
614 av. Edgar Faure	www.montmorot.educagri.fr		A		S/A		S	
rue des Vergers	www.mfr-amange.fr				S			

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE	58000	Challuy	Lycée agricole/CFA - Site de Challuy
	58120	Château-Chinon	Lycée agricole du Morvan
	58180	Marzy	CFA polyvalent de Marzy
	58200	Cosne-Cours-sur-Loire	Lycée agricole de Nevers-Cosne
	58330	Saint-Saulge	IPERMA/CFA agricole - Site de Saint-Saulge
	70000	Vesoul	Lycée agricole de Vesoul/CFA de Haute-Saône
	70100	Chargey-lès-Gray	Maison familiale rurale de Chargey Les Gray
	70220	Fougerolles	Maison familiale rurale de Fougerolles
	70230	Montbozon	Maison familiale rurale de Montbozon
	71000	Mâcon	Lycée René Cassin
	71011	Mâcon	CFA des métiers de l'automobile
	71000	Chalon-sur-Saône	IUT de Chalon-sur-Saône, Université de Bourgogne
	71110	Anzy-le-Duc	Maison familiale rurale
	71130	Gueugnon	CFA agricole - Site de Gueugnon
	71150	Fontaines	Lycée agricole
	71250	Mazille	Maison familiale rurale du Clunisois
	71500	Louhans	Lycée d'enseignement agricole privé de la Bresse
	71600	Paray-le-Monial	Lycée privé Sacré-Coeur
	89003	Auxerre	CFA interprofessionnel
89290	Venoy	Lycée agricole d'Auxerre	
89330	Villevallier	Maison familiale rurale du Jovinien	
89350	Champignelles	CFA agricole de l'Yonne	
BRETAGNE	22100	Dinan	CFA de la CMA des Côtes d'Armor
	22120	Quessoy	Lycée La Ville Davy
	22200	Plouisy	Lycée agricole Kernilien
	22350	Caulnes	Lycée agricole/CFA de Caulnes
	22402	Lamballe	Lycée Henri Avril
	22450	Pommerit-Jaudy	Lycée Pommerit
	22605	Loudéac	Maison familiale rurale
	29170	Fouesnant	Lycée agricole de Bréhoulou
	29190	Pleyben	Maison familiale rurale
	29260	Lesneven	IREQ - antenne CFA MFR de Bretagne
	29260	Ploudaniel	Maison familiale rurale Plabennec
	29370	Elliant	Maison familiale rurale
	29400	Landivisiau	Maison familiale rurale
	29590	Lopérec	Lycée agricole le Nivot
	29600	Morlaix	Lycée de Suscinio
	29600	Morlaix	Maison familiale rurale
	35000	Rennes	Lycée Antoine de Saint-Exupéry - site Pier Giorgio Frassati
	35120	Dol-de-Bretagne	Lycée les Vergers
	35140	Saint-Aubin-du-Cormier	Lycée professionnel agricole la Lande de Rencontre
	35150	Janzé	Maison familiale rurale
	35162	Montfort-sur-Meu	CFTA de l'Abbaye
	35300	Fougères	Maison familiale rurale
	35360	Montauban-de-Bretagne	Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne
	35510	Rennes	IUT de Rennes, Université de Rennes 1
	35605	Redon	ISSAT Redon
	35630	Saint-Symphorien	Maison familiale rurale
	35651	Le Rheu	Lycée Théodore Monod
	56110	Gourin	Lycée Saint-Yves
	56230	Questembert	Maison familiale rurale - antenne CFA MFR de Bretagne
	56300	Pontivy	LEAP Kerlebost
	56308	Pontivy	LEGTA Le Gros Chêne
	56500	Locminé	Lycée professionnel Louis Armand
	56800	Ploërmel	Lycée agricole la Touche

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agroéquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroéquipement
243 Route de Lyon - Challuy	epleanevers.educagri.fr				A		A	
Rue Pierre Mendès France	formavenir.pronde.net				S		A	
21 rue des Carrières	www.cfapmarzy.com	A						
66 rue Jean Monnet	www.epleanevers.educagri.fr				S			
Place Dom de Laveyne	www.iperma.net			S/A		A		
16 rue E. Belin - Le Grand Montmarin	www.epl.vesoul.educagri.fr			S/A	S/A	S/A		A
77 Route Nationale	www.mfrchargey.fr				S			
54 rue de Blanzey	www.mfr-fougerolles.fr				S		A	
6 rue du Bressot	www.mfr-montbozon.fr	A		S	S			
49 boulevard des Neuf Clés	lyc71-cassin.ac-dijon.fr	S						
288 rue Claude Bernard	www.cfaauto-macon.fr	A						
1 allée des Granges Forestier	iutchalon.u-bourgogne.fr							A
Les Haies	www.mfr-anzy.fr				S			
Chazey	www.mfrfontaines.fr			A	A			
10 La Platière	www.epl-fontaines.fr				S		S	
Charly	www.mfr-mazille.fr				S			
600 av. Fernand Point	www.notredame-louhans.fr				S			
22 av. de Charolles	www.ecparay.fr	S						
3 rue Jean Bertin	www.cifayonne.com	A						
La Brosse	www.terresdelyonne.com				S		S	
25 rue Verdeau	mfrvillevallier.fr				S/A			
3 route de Champcevais	www.terresdelyonne.com		A					
La Croix Fresche Blanc, Aucauleuc	cfa-cotesdarmor.fr	A						
51 rue de la Corderie	www.lavilledavy.fr				S		S	
allée de Kernilien, Plouisy	www.kernilien.fr				S			
126 rue de Dinan	www.caulnes.educagri.fr				S		A	
7 et 9 rue de Dinard	www.lyceehenriavril.fr	S						
Le Chef du Bois	www.lycee.pommerit.fr			S	S		S	
31 rue Anatole Le Braz	www.mfr-loudeac.asso.fr			S	S	A		
Bréhoulou	www.brehoulou.fr				S		S	
2 rue de Trésigny, Croas An Drevers	www.mfr-pleyben.com				S			
Route de Plouider	www.ireo.org				S		S	
4 place Alain Poher	www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr				S			
13 rue Saint Yves	www.mfr-elliant.com		A		S			
41 rue Georges Clemenceau	www.mfr-landivisiau.com				S			
Le Nivot	www.lenivot.com				S			
Suscino	www.cmk29.educagri.fr			A	A			
Rue de Roch Glaz	www.mfr-morlaix.com				S			
Rue Fernand Robert	groupesaintexupery.fr						S	
4 rue des Murets	lyceesvergers.fr			S	S		S	
Lande de la Rencontre	www.st-aubin.educagri.fr				S			
41 rue du Bois Rouge	www.mfr-janze.fr				S			
7 Abbaye Saint-Jacques	www.cfta-montfort.fr				S		S	
1 et 3 bis rue des Cotterêts	www.mfr-fougeres.fr				S			
La Rouvraie	www.mfr-montauban-bretagne.fr	S	S					
3 rue du Clos Courtel	iut-rennes.univ-rennes1.fr							A
21 rue de la Guichardaie	www.issat.info		A	S	S	A		
La Chatière	www.mfr-hede.fr				S			
55 av. de la Bouvardière	www.campus-monod.fr						S	
2 rue de la Libération	styves-gourin.fr			A	S/A			
1 boulevard Pasteur	www.mfr-questembert.fr				S			
Kerlebost, St Thuriau	www.lyceekerlebost.fr				S			
rue de Bretagne	www.legroschene.fr				S		S	
3 rue Jean Moulin	www.lp-louis-armand.fr	S						
La Touche	www.lycee-latouche.com				S			

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
CENTRE	18570	Le Subdray	Lycée agricole/CFA
	28202	Châteaudun	Lycée d'enseignement agricole privé de Nermont
	28480	Beaumont-les-Autels	Maison familiale rurale de Beaumont les Autels
	28630	Sours	Lycée agricole/CFA de Chartres
	36018	Châteauroux	CFA agricole de l'Indre
	36018	Châteauroux	Lycée d'enseignement général et technologique agricole
	36700	Saint-Cyran-du-Jambot	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Saint Cyran
	37230	Fondettes	Lycée agricole/CFA de l'Indre et Loire
	37250	Sorigny	CFA de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation
	37250	Sorigny	Maison familiale rurale du Val de l'Indre
	37500	Chinon	CFA agricole de l'Indre-et-Loire - Annexe de Chinon
	37800	Noyant-de-Touraine	Maison familiale rurale
	41000	Vendôme	Lycée professionnel Ampère
	41100	Saint-Firmin-des-Prés	Maison familiale rurale de Saint-Firmin des Prés
	41800	Montoire-sur-le-Loir	Lycée agricole/CFA du Loir-et-Cher
	45160	Olivet	CFA spécialisé (personnes en situation de handicap)
	45200	Amilly	LEGTA le Chesnoy
45270	Bellegarde	CFA agricole du Loiret	
45500	Gien	Maison familiale rurale	
CORSE	20090	Ajaccio	CFA de la Chambre des métiers de Corse du sud
	20100	Sartène	Lycée agricole U Rizzanese
GRAND EST	20290	Borgo	Lycée agricole Borgo-Marana
	08090	Saint-Laurent	Lycée agricole du Balcon des Ardennes
	08300	Rethel	Lycée agricole/CFA
	10120	Saint-Pouange	Lycée agricole/CFA de l'Aube
	10150	Sainte-Maure	Lycée privé Sainte-Maure
	51000	Châlons-en-Champagne	CFA interprofessionnel de la Marne
	51130	Gionges	Maison familiale rurale
	51370	Thillois	Lycée La Salle Reims-Thillois
	51460	Somme-Vesle	Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle
	51600	Somme-Suippe	Pôle de formation en agroéquipement de Somme-Suippe
	52903	Chaumont	Lycée agricole/CFA Edgard Pisani de la Haute-Marne
	54200	Toul	CFA agricole de Meurthe-et-Moselle
	54220	Malzéville	CFPPA de Pixérécourt
	54740	Haroué	CFA Agricultures et Territoires
	55006	Bar-le-Duc	CFA Louis Prioux
	55006	Bar-le-Duc	Lycée agricole/CFA
	55210	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	Maison familiale rurale
	55700	Stenay	Maison familiale rurale
	57170	Château-Salins	Lycée agricole du Val de Seille
	57530	Courcelles-Chaussy	Lycée/CFA agricoles et horticoles
	67210	Obernai	CFA du lycée Paul Emile Victor
	67212	Obernai	Lycée agricole d'Obernai/CFA
	68250	Rouffach	Lycée agricole de Rouffach/CFA du Haut Rhin
	88140	Bulgnéville	Maison familiale rurale
	88500	Mirecourt	Lycée agricole/CFPPA des Vosges
	88600	Gugnécourt	Maison familiale rurale
	HAUTS DE FRANCE	02140	Vervins
02140		Fontaine-lès-Vervins	Lycée agricole de la Thiérache
02300		Chauny	Lycée agricole privé Robert Schuman - site de Chauny
02650		Crézancy	Lycée agricole et viticole
59177		Sains-du-Nord	Lycée agricole Charles Naveau

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agroéquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroéquipement
Le Sollier	www.bourges.educagri.fr		A		S		S/A	
2 rue de Nermont, La Chapelle du noyer	www.nermont.fr				S		A	
7 rue du Général de Gaulle	www.mfr28.net				S			
La Saussaye	www.legta.chartres.educagri.fr				S		S/A	
Route de Velles	www.epl.chateauroux.educagri.fr		A		A			
Route de Velles - Touvan	naturapolis36.fr				S			
1 route de Châtillon	www.leapstcyran.fr				S			
La Plaine	www.tours-fondettes.educagri.fr				S/A			
18 rue des Courances	www.mfr-cfa-sorigny.fr	A						
3 rue de Saint Branchs	www.mfrvaldelindre.fr			S				
26 rue du Petit Bouqueteau	www.tours-fondettes.educagri.fr		A					
Route de Brou	www.mfr-noyant37.fr				S		S/A	
11 rue Jean Bouin	www.lycee-ampere41.com	S						
6 route de l'Auseys	www.mfr-st-firmin.fr		S					
6 rue de l'agriculture	epl41.com		A		S/A		A	
1876 rue du Général de Gaulle	www.cfascntre.com		A					
2190 av. d'Antibes	www.lechesnoy.fr			S		S	S	
11 rue des Pervenches	www.cfa-bellegarde.fr		A	A	A			
3 av. des Montoires	www.mfr-gien.com				S			
La Sposata Quartier Bacciocchi	www.cfm-ajaccio.fr	A						
Route de Lévie	www.epl.sartene.educagri.fr						S	
650 route de Porettonne	www.epl-borgo.fr				S			
27 rue du Muguet	www.lebalcon.fr				S			
Route de Nouvion	eplefpa.cense08.fr		A		S/A		S	
Route de Viélaïnes	www.epldelaube.fr		A		S		S	
105 route de Mery sur Seine	lycee.ste.maure.pagesperso-orange.fr				S			
32 rue Benjamin Franklin	www.cfa-alfor.fr	A						
66 rue de la Crolière	www.mfr.asso.fr				S			
4 rue des écoles	www.reimsthillois.fr						S	
	www.lycee-somme-vesle.fr				S			
1 ruelle du pensionnat	www.pfae.eu		S	S		S		
BP 2089	www.edgard-pisani.educagri.fr		A		S/A			
12 rue Drouas	www.pixerecourt.fr/formations-epl54		A		A			
Domaine de Pixérécourt	www.pixerecourt.fr/pixerecourt/cfppa						A	
2 les Noires Terres	www.alpa-is4a.frcfa-388261						A	
4 parc Bradfer	www.cfa-bar-le-duc.com	A						
Technopôle Ph. de Vilmorin	www.eplagro55.fr		A		S/A		S/A	
Château des Quatre Vents	www.mfr-vigneulles.com	A		S	S			
4 rue des Lias	mfr-stenay.fr				S			
40 route de Strasbourg	www.eplea.chateau-salins.educagri.fr				S		S	
Av. d'Urville	www.eplea.metz.educagri.fr		A	S	A			
1A av. de Gail	www.lyc-emile-victor-obernal.ac-strasbourg.fr	A						
44 boulevard de l'Europe	epl67.fr		A	A	S		S	
8 aux Remparts	www.rouffach-wintzenheim.educagri.fr		A		S/A			
178 rue des Récollets	www.mfr-bulgneville.com				S			
270 av. du M <sup>e</sup> de Lattre de Tassigny	www.eplea.vosges.educagri.fr			S/A	S/A		S	
265 Grande Rue	www.cfr-gugnecourt.com				S		S	
Rue Porte des Champs	www.cfa-agricole-aisne.fr		A					
Lieu dit le Pont de Pierre	lycee-thierache.educagri.fr			S	S			
10 route d'Ugny	www.robertschuman02.org		S/A	S	S	A	A	
2 rue de l'Eglise	eplefpa-aumontcrezancyverdilly.fr		A		S		S	
51 rue Jean Baptiste Lebas	legtasainsdunord.jimdo.com				A		A	

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
HAUTS DE FRANCE	59190	Hazebruck	Institut agricole privé
	59242	Genech	Institut de Genech
	59294	Haussy	Maison familiale rurale
	59360	Le Cateau-Cambrésis	Maison familiale rurale
	59400	Cambrai	Lycée d'enseignement agricole privé Sainte-Croix
	59523	Hazebruck	CFA de Genech - Hazebruck
	59630	Bourbourg	Lycée professionnel agricole privé Charles Brasseur
	59810	Lesquin	CFA régional de Genech - Lesquin
	60310	Beaulieu-les-Fontaines	Maison familiale rurale du Noyonnais
	60380	Songéons	Maison familiale rurale Songeons
	60430	Saint-Sulpice	Maison familiale rurale Saint-Sulpice
	60600	Airion	Lycée agricole/CFA d'Airion
	62022	Arras	Lycée professionnel Savary - Ferry
	62120	Aire-sur-la-Lys	Lycée d'enseignement agricole privé Sainte-Marie
	62217	Tilloy-lès-Mofflaines	Lycée agro-environnemental d'Arras
	62310	Radinghem	Lycée agricole - Site de Radinghem
	62400	Béthune	IUT de Béthune, Université d'Artois
	62450	Bapaume	Institut agricole Saint Eloi
	62650	Campagne-lès-Boulonnais	Maison familiale rurale des Hauts pays
	62690	Savy-Berlette	Lycée d'enseignement agricole privé
	62770	Rollancourt	Maison famille rurale
	62830	Samer	Maison familiale rurale
	80100	Abbeville	CFPPA de la Baie de Somme
	80201	Péronne	CFPPA de la Haute Somme - Site de Péronne
80260	Villers-Bocage	Maison familiale rurale Villers-bocage	
80420	Flixecourt	Maison familiale rurale Flixecourt	
80440	Cottenchy	LEGTA/CFA Le Paraclat	
ILE DE FRANCE	77120	Coulommiers	Campus scolaire de Coulommiers
	77120	Chailly-en-Brie	Lycée/CFA de La Bretonnière
	77257	Brie-Comte-Robert	Lycée Bougainville agriculture et paysage
	77460	Souppes-sur-Loing	Maison familiale rurale
	78200	Magnanville	Lycée agricole privé Sully
	78514	Rambouillet	CFA du CEZ
NORMANDIE	93100	Montreuil	Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
	14130	Blangy-le-Château	Maison familiale rurale
	14170	Saint-Pierre-en-Auge	Lycée agricole/CFA le Robillard
	14490	Balleroy-sur-Drôme	Maison familiale rurale
	14508	Vire Normandie	Lycée agricole de Vire
	14930	Maltot	Maison familiale rurale
	27110	Le Neubourg	Lycée agricole/CFA de l'Eure
	27240	Mesnils-sur-Iton	Lycée agricole/CFA de l'Eure
	27500	Tourville-sur-Pont-Audemer	Lycée agricole privé
	27500	Pont-Audemer	UFA Risle-Seine
	50140	Mortain-Bocage	Maison familiale rurale
	50200	Coutances	IFORM
	50207	Coutances	Lycée agricole de Coutances
	50250	La Haye	Maison familiale rurale
	50300	Vains	Maison familiale rurale
	50310	Montebourg	Lycée professionnel agricole de l'Abbaye
	50400	Granville	Maison familiale rurale
	50600	Saint-Hilaire-du-Harcouët	Lycée agricole de la baie du Mont Saint-Michel
	50600	Saint-Hilaire-du-Harcouët	Lycée Claude Lehec
	50620	Le Hommet-d'Arthenay	Lycée agricole Saint-Lô Thère
50890	Condé-sur-Vire	Institut rural La Bélinière	



ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agréopérimètre	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroequipement
69 rue du Violon d'Or	www.institut-hazebrouck.eu				S		S	
Rue de la Libération	www.institutdegenech.fr				S		S	
14 rue Auguste Delcroix	site.mfrhaussy.com	S	S	S				
70 rue Faidherbe	www.mfr-le-cateau.fr				S			
6 bis rue du Pont de Pierres	www.lycee-sainte-croix.com		S					
101 rue de thérouanne	www.cfa-genech.fr		A					
110 av. Anthony Caro	www.lycee-charles-brasseur.fr			A				
28 rue Victor Hugo	www.institutdegenech.fr						A	
9 rue Jeanne d'Arc	www.mfrbeaulieu.fr		S					
5 place du Général de Gaulle	www.mfrsongeons.com				S			
4 rue de Crécy	www.mfr-stulpice.com			A	S			
	www.lyceeagricoledeloise.com		A		S			
av. Jean Zay	www.lycee-savary-ferry-arras.fr	S						
52 rue d'Isbergues	www.lycee-saintemarie.fr				S			
Route de Cambrai	www.formationsnatures.fr		A		S/A		S	
58 rue Principale	agricole-radinghem. savoirsnumeriques5962.fr				S		A	
1230 rue de l'Université	www.iutbethune.org							A
36 rue Marcellin Gaudefroy	www.institut-sainteloi-bapaume.fr				S	A	S	A
7 rue des Sans Culottes	www.mfrcampagne.fr			A	S			
22-24 Ancienne Route Nationale	www.leap-savyberlette.org	S	A	S				
1 rue du Moulin	www.rollancourt-formations.fr				S		S	
Rue de Questrecques	mfrsamer.com				S			
21 rue du lieutenant Caron	www.lycee-baie-de-somme.fr		A					
10 rue du Quinconce	www.haute-somme.fr		A					
Rue de la Sablière	www.mfrvillersbocage.com				S			
28 rue Courbet	www.mfrflixecourt.fr				S		S	
Le Paraclat	leparaclatamiens.fr			A	S		A	
6 rue des templiers	www.campus-coulommiers.eu	S						
Hameau de La Bretonnière	www.labretonniere.fr		A		S/A			
RD 319, Domaine de Sansalle	www.lycee-bougainville.fr				S		S	
72 av. du Maréchal Leclerc	www.mfr-souppes77.fr				S			
22 av. de l'Europe	www.lycee-agricole-sully.fr			S	S			
Parc du château, Bergerie nationale	www.bergerie-nationale.educagri.fr							A
16 rue Paul Doumer	lyceehorticulture93.fr					A		
Route du Mesnil	www.mfr.asso.fr							
Lieury	www.le-robillard.fr		A	A	S/A	A		
81 rue des Forges	www.balleroy.mfr.fr				S			
Route de Caen	www.tracy-vire.fr				S/A			
La France	www.maltot.mfr.fr				S		A	
Rue Pierre Corneille	www.educagri27.fr		A		S/A			
Route de Chambray, Gouville	www.educagri27.fr					S	S/A	
1711 route de Lisioux	lycee-agricole-privé-tourville.fr				S			
Rue Pierre de Coubertin	www.cfa-risle-seine.com		A					
Belle Etoile	www.mortain.mfr.fr				S			
3 rue Pasteur	www.artisanat50.fr		A					
La Quibouillère	www.coutances.educagri.fr				S		S	
7 rue des Hauts Vents	www.lahayedupuits.mfr.fr				S			
14 route des Granges	www.mfr-vains.com				S			
Route de Quinéville	www.lasalle-montebourg.fr			S	S			
121 rue des Routils	www.granville.mfr.fr				S		S	
Route de Fougères	lycee-agricole-de-la-baie-du- mont-saint-michel.fr				S		S	
Rue Dauphine	lycees-claude-lehec.etab.ac-caen.fr www.saint-lo-there.fr	S			S/A		A	
La Bélinière	www.mfr-ireo-conde.fr		S/A	A				

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
NORMANDIE	61120	Vimoutiers	Maison familiale rurale
	61210	Giel-Courteilles	Lycée professionnel agricole Giel Don Bosco
	61410	Rives d'Andaine	MFR Haleine
	61500	Sées	CFA agricole de Sées
	61500	Sées	Lycée agricole Auguste Loutreuil
	61600	La Ferté-Macé	MFR CFTA
	76190	Auzebosc	CFA de Seine-Maritime - NaturaPOLE
	76196	Yvetot	Lycée agricole et agroalimentaire
	76220	Brémontier-Merval	Lycée professionnel agricole du Pays de Bray
	76430	La Cerlangue	Maison familiale rurale
	76550	Offranville	Lycée professionnel Jean Rostand
	76690	Saint-Georges-sur-Fontaine	Maison familiale rurale Coqueréaumont
	76750	Buchy	Maison familiale rurale
	76890	Tôtes	Maison familiale rurale
NOUVELLE AQUITAINE	16270	La Péruse	Maison familiale rurale de La Péruse
	16300	Salles-de-Barbezieux	Lycée professionnel agricole Félix Gaillard
	16370	Cherves-Richemont	Maison familiale rurale des Charentes
	16400	La Couronne	CFA agricole de la Charente
	17240	Saint-Genis-de-Saintonge	Lycée agricole privé Saint-Antoine
	17500	Saint-Germain-de-Lusignan	CFA de la CMA de la Charente-Maritime - Site de Jonzac
	17500	Saint-Germain de Lusignan	Lycée professionnel agro-viticole Le Renaudin
	17700	St-Germain-de-Marencennes	MFR de Saint-Germain-de-Marencennes
	19460	Naves	LEGTPA Edgard Pisani
	23150	Ahun	Lycée agricole/CFA de Ahun
	24600	Vanxains	Maison familiale rurale du Ribéraçois
	24660	Coulounieix-Chamiers	Lycée agricole/CFA de la Dordogne La Peyrouse
	24750	Boulzac Isle Manoire	CFA de la CMA interdépartementale/Dordogne
	24800	Thiviers	Maison familiale rurale du Périgord vert
	33140	Villeneuve-d'Ornon	ISNAB de Bordeaux
	33250	Pauillac	Lycée professionnel Odilon Redon
	33430	Bazas	LEGTA de Bazas Terres de Gascogne
	40180	Oeyreluy	Lycée agricole Hector Serres/CFA
	40250	Mugron	Lycée professionnel agricole de Chalosse
	40800	Aire-sur-l'Adour	Maison familiale rurale
	47110	Sainte-Livrade-sur-Lot	CFA agricole du Lot-et-Garonne
	47320	Clairac	Lycée professionnel Porte du Lot
	47410	Bourgognague	Maison Familiale Rurale
	47600	Nérac	LEGTA Armand Fallières
	64120	Saint-Palais	Lycée Jean Errecart
	64121	Montardon	LEGTA de Pau-Montardon
	64130	Mauléon-Licharre	Lycée agricole rural privé de Soule
	64130	Mauléon-Licharre	Lycée professionnel Jean Pierre Champo
	64220	Saint-Jean-Pied-de-Port	Lycée agricole privé Frantses Enia
	64240	Hasparren	Lycée privé Armand David Hasparren-Bayonne
	64300	Orthez	Lycée professionnel agricole
	64300	Mont	Maison familiale rurale
	64400	Oloron-Sainte-Marie	Lycée des métiers de la montagne
	64800	Nay	Lycée technologique privé Nay-Baudreix
	79270	Sansais	Maison familiale rurale du Marais poitevin
	79300	Bressuire	Lycée agricole et agroalimentaire Campus des Sicaudières
	79300	Bressuire	Maison familiale rurale Sèvreurope de Bressuire
	79301	Bressuire	Maison familiale rurale de Bressuire - Grange
	79500	Melle	Lycée agricole Jacques Bujault
	79600	Saint-Loup-Lamairé	Maison familiale rurale de Saint-Loup-Lamairé

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agrééquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agrééquipement
5 av. du Général de Gaulle	www.mfrvimoutiers.com				S/A			
Les Cours	www.giel-don-bosco.org		S	S				
18 rue d'Alençon, Haleine	www.haleine.mfr.fr		S/A	S				
Route d'Essay	www.alencon-sees.educagri.fr			A			A	
Rue du 11 Novembre 1918	www.alencon-sees.educagri.fr			S			S	
25 rue Pierre Neveu	www.cftaferte.mfr.fr			S			S	
Allée du lycée agricole	www.cfa-yvetot.epl76.fr			A				
Route de Caudebec	www.legta.yvetot.educagri.fr			S			S	
Site de Merval - Le château	www.lyceeedupaysdebray.fr			S				
Château Bellevue - 1940 route de Tancarville	www.mfr-la-cerlangue.fr				S			
501 rue du château	www.lycee-rostand-offranville.fr	S						
1888 Route de Coqueréaumont	www.mfr-coquereaumont.org						A	
187 route de Sommersy	www.mfr-buchy.fr		S	S				
11 rue du Général Leclerc	www.mfr-totes.fr			S				
5 route de Loubert	www.laperuse.mfr.fr				S			
Chez Fouquet	www.epl-charente.com				S			
12 route de l'Ancien Séminaire	www.institut-richemont.fr				S		S	
L'Oisellerie	www.epl-charente.com		A	A	A		S	
2 allée Saint Antoine	www.saintantoinelycee.com				S			
40 route de Saint Genis	www.apprentissage.cma17.fr	A						
10 Chez Renaudin	lerenaudin.desclaude.com				S			
2 route de Roiffé	www.stgermain.mfr.fr				S			
Cézarin	lycee-agricole-tulle.fr				S		S	
Le Chaussadis	www.ahun.educagri.fr				S/A		S/A	
Le Bourg	www.mfr-riberacois.com				S			
Av. Winston Churchill	www.perigeux.educagri.fr				S/A		S/A	
16 av. Henry Deluc	www.cfa-artisanat24.fr	A						
Château de la Filolie	www.filolie.com		S/A					
2 impasse Charles Tellier	www.isnab.com						S	
2 rue du Maquis des vignes Oudises	www.lycee-odilon-redon.net	S						
2 av. de la République	www.bazas.educagri.fr				S			
2915 route des Barthes	www.formagri40.fr	A	A				S	
366 route de Pomarez	www.formagri40.fr			S		A		
2 rue du Petit Séminaire	www.mfr-aire.org				S			
Route de Casseneuil	www.epl47.educagri.fr		A	A	A		A	
Allée Franck Bize	www.lyceeportedulotclairac.fr	S						
Château Jolibert	www.mfr-bourgougnague.fr			S				
Route de Francescas	www.epl47.educagri.fr						S	
305 rue des Écoles	www.lycee-errecart.com				S		S	
Route de Pau	www.pau-montardon.educagri.fr						S	
BP 65	www.larps-mauleon.fr				S			
7 rue des Évadés de France	www.lycee-champo.fr	S						
Av. du Jaï Alai	frantsesenia.com				S			
1 route des Missionnaires	lyceearmanddavid.fr			S				
1595 av. François Mitterrand	www.orthez.educagri.fr				S			
22 rue du Vieux Mont	www.mfr-mont.fr				A		A	
1051 route du Gave d'Aspe	www.oloron.educagri.fr				S			
Route de Lys	ltp-naybaudreix.com				S			
25 route des cabanes	www.mfr-maraispoitevin.fr				S			
Route de Nantes, Campus des Sicaudières	www.sicaudieres.org				S			
22 rue de la Baritauderie	www.sevreurope.eu			S			S	
36 rue de la Grange	www.mfr-bressuire.fr	A			A			
Route de la Roche	www.terres-et-paysages.fr				S			
2 route de la cape	www.mfr-saintloup.fr				S/A			

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
NOUVELLE AQUITAINE	86210	Bonneuil-Matours	Maison familiale rurale du Val de la Source
	86280	Saint-Benoît	CFA de la CMA de la Vienne
	86300	Chauvigny	Maison familiale rurale de Chauvigny
	86480	Rouillé	Lycée agricole/CFA
	86500	Montmorillon	Lycée agricole Jean-Marie Bouloux/CFA de la Vienne
	86540	Thuré	Lycée professionnel agricole horticole Danièle Mathiron
	87100	Limoges	CFA de la Haute-Vienne «Le Moulin Rabaud»
	87190	Magnac-Laval	CFA de la Haute-Vienne - Site Magnac-Laval
	87430	Verneuil-sur-Vienne	LEGTPA Les Vaseix
OCCITANIE	87500	Saint-Yrieix-la-Perche	Lycée professionnel agricole de Saint-Yrieix
	09100	Pamiers	Lycée général et technologique agricole
	11200	Lézignan-Corbières	IRFMA Aude
	11400	Lasbordes	Ecole Supérieure d'Agriculture La Raque
	11400	Castelnaudary	Lycée agricole/CFA de Castelnaudary
	12000	Rodez	ADPSA - Maison de l'agriculture
	12200	Villefranche-de-Rouergue	Lycée agricole privé F Marty
	12200	Monteils	Lycée agricole privé François Marty
	12390	Rignac	Lycée agricole et horticole privé
	12400	Saint-Affrique	Lycée agricole La Cazotte/CFA Saint-Affrique
	12400	Saint-Affrique	Lycée professionnel agricole privé Vaxergues
	12800	Naucelle	Maison familiale et rurale Cap del Paradis
	12850	Onet-le-Château	Campus des métiers
	12850	Onet-le-Château	CFA de l'Aveyron - site de Rodez La Roque
	30360	Vézénobres	Maison familiale et rurale - La Gardonnenque
	30600	Vestric-et-Candiac	Lycée agricole privé Emmanuel d'Alzon
	30840	Meynes	Lycée professionnel agricole privé
	31326	Castanet-Tolosan	LEGTA de Toulouse-Auzeville
	31330	Ondes	LEGTA de Ondes
	31800	Saint-Gaudens	Lycée agricole/CFA de Saint Gaudens
	32140	Masseube	Campus privé la Salle Saint-Christophe
	32300	Mirande	LPA - Lycée professionnel agricole
	32550	Pavie	Ecole des métiers du Gers
	32550	Pavie	Lycée agricole/CFA du Gers-Lavacant
	34150	Gignac	Lycée privé agricole de Gignac
	46100	Figeac	LEGTA
	48100	Marvejols	CFA Agricole de la Lozère - site de Marvejols
	48100	Marvejols	LEAP Terre Nouvelle
	48200	Saint-Chély-d'Apcher	LEGTPA de la Lozère - site Rabelais
	65500	Vic-en-Bigorre	Lycée agricole et forestier Jean Monnet
	66600	Rivesaltes	CFA agricole des Pyrénées-Orientales
	81000	Albi	Lycée agricole/CFA - Site d'Albi Fonlabour
	81110	Verdalle	Lycée agricole privé de Touscayrats
81500	Lavaur	Lycée agricole/CFA - Site de Lavaur	
81600	Brens	Maison familiale et rurale Midi-Pyrénées- Ineopôle	
82100	Montauban	CFA agricole du Tarn et Garonne	
82200	Moissac	Lycée professionnel agricole de Moissac	
82700	Escatalens	MFR d'éducation et d'orientation Sud Agromat	
OUTRE-MER	97115	Sainte-Rose	Maison familiale rurale Cadet
	97122	Baie-Mahault	LEGTA/CFA de la Guadeloupe
	97130	Capesterre-Belle-Eau	Lycée professionnel Paul Lacavé
	97224	Ducos	LEGTA Croix Rivail
	97355	Macouria	LEGTA de Matiti
	97360	Mana	Maison familiale rurale du Littoral Ouest
	97431	La Plaine-des-Palmistes	Maison familiale rurale de la Plaine des palmistes
	97460	Saint-Paul	Centre de formation d'apprentis agricole de Saint-Paul

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agroéquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroéquipement
Traversais	www.valdelasource.mfr.fr				S			
1 rue de Chantejeau	www.cfametiery86.fr	A						
47 route de Montmorillon	www.mfr-chauvigny.com		S					
Venours	www.venours.fr				S/A		S/A	
Château Ringuet	www.formations-agrignature.com		A		S		A	
Domaine des Chevaliers	poleformation-thure.fr				S			
Rue de Saint-Gence	www.cfa-lemoulinrabaud.com	A						
route de la Souterraine	cdfaa.epl-limoges-nord87.fr				A			
	www.epl-limoges-nord87.fr				S			
La Faye	www.eplefpa-saint-yrieix.fr			S	S	S		
Route de Belpech	www.lyceeagricolepamiers.fr		A		S			
22 av. des Genêts, La Roumenguière	www.cm-aude.fr	A						
Départementale 6113	www.laraque.com						S	
935 Av. du Dr René Laennec	www.epl.lauragais.educagri.fr			S/A	S	A		
5 bd du 122e RI	www.adpsa12.fr						A	
boulevard Pénevayre	www.lyceefrancoismarty.org						S	
Montels	www.lyceefrancoismarty.org			S				
21 av. de Villefranche	www.lycee-rignac.fr				S			
Route de Bournac	la-cazotte.educagri.fr				S		A	
23 rue Lamartine, vaxergues	www.lycee-vaxergues.fr				S			
Rue de Villelongue	www.mfrdenauclelle.fr		S		S			
Rue des métiers, ZI de Cantaranne	www.cm-aveyron.fr	A						
route d'Espalion	lycee-rodezlaroque.eap.entmip.fr				A			
357 Chemin de la Filature, La Gardonnenque	www.mfr-vesenobres.com		A		S			
Chemin des canaux	www.dalzon.com				S			
9 Route de Bezouce	www.lyceeagricoledemeynes.com		S					
2 route de Narbonne	www.citesciencesvertes.fr						S	
rue Castelnau, Tournassou	legta-ondes.eap.entmip.fr					A		
16 rue Olivier de Serres	www.cfa-piemont-pyrenees.fr		A		A			
aux Stournes	www.institut-st-christophe.com				S			
domaine de Valentées	www.formagri-gers.com				S			
1 av. de la république	www.cma-gers.fr	A						
420 route de Lavacant	www.epl.auch.educagri.fr				A		A	
Route de Pezenas	www.lyceeagricole-gignac.fr			S				
La Vinadie	figeac.legta.free.fr				S		S	
1 av. des Martyrs de la Résistance	epl.lozere.fr						A	
2 av. des Martyrs de la Résistance	lycee-terrenouvelle.com				S			
Civergols	epl.lozere.fr				S		S	
11 bis promenade des Acacias	www.eplefpa65.educagri.fr		A		S		S	
1 av. des Pyrénées	eplea66.net		A					
route de Toulouse	www.tarn.educagri.fr		A		S		S	
Touscayrats	www.touscayrats.fr				S		S	
Domaine de Flamarens	www.tarn.educagri.fr				A		A	
823 av. de la Fédarié	www.ineopole-mfr.com						S	
1915 route de Bordeaux	www.campusterrevie.org		A					
av. du Sarlac	www.campusterrevie.org				S			
58 chemin Jouan Petit	www.mfr-sudagromat.fr	A		S	S			
Cadet	www.mfr.asso.fr				S			
Convenance	www.guadeloupe.educagri.fr							
Av. Germain Saint-Ruf	lpo.paul.lacave.pagesperso-orange.fr	S						
Quartier Bois Rouge	www.croix-rivail.educagri.fr			S	S			
PK40, Savane de MATITI	www.epl.guyane.educagri.fr			S	S			
6070 Av. P. Berthelot, Terre Rouge	mfr-mana.fr	S			S			
Rue Arzal Adolphe	mfrpdp974.re				S			
181 route de Mafate	www.reunion.educagri.fr				A			

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



Suite du document



## LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

RÉGION	CP	VILLE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
OUTRE-MER	97470	Saint-Benoît	Lycée professionnel Patu de Rosemont
	97480	Saint-Joseph	Lycée professionnel agricole
	97670	Coconi	Lycée professionnel agricole de Coconi
	98600	Wallis	Lycée professionnel agricole de Wallis et Futuna
	98712	Papara	Maison familiale rurale de Papara
	98719	Taiarapu-Est	Section d'enseignement professionnel de Taravao
	98825	Pouembout	Lycée agricole de Nouvelle Calédonie
	98870	Bourail	Lycée professionnel privé Père Guéneau
PAYS DE LA LOIRE	44115	Ancenis	Lycée Briacé - site d'Ancenis
	44430	Le Landreau	Lycée agricole privé Briacé
	44470	Carquefou	MFR Carquefou
	44590	Derval	Lycée Saint Clair Blain Derval
	44640	Le Pellerin	LEAP St Gabriel Nantes Océan
	44650	Legé	MFR Val de Logne
	49007	Angers	Groupe ESA
	49120	Chemillé-en-Anjou	MFR de Chemillé
	49136	Les Ponts-de-Cé	Campus de Pouillé-Angers
	49260	Montreuil-Bellay	MFR de Montreuil-Bellay
	49500	Segré-en-Anjou-Bleu	MFR de Segré
	49600	Beaupréau-en-Mauges	Lycée professionnel le Pinier Neuf
	49600	Beaupréau-en-Mauges	MFR des Mauges
	53000	Laval	LEGTA de Laval
	53000	Laval	Lycée agricole/CFA de Laval
	53000	Laval	MFR La Pignerie
	53000	Laval	URMA - IMA 53
	53100	Mayenne	LEGTAP Rochefeuille
	53200	Azé	Lycée professionnel agricole du Haut Anjou
	53400	Craon	MFR de l'Hippodrome
	53410	Port-Brillet	MFR CFP La Futaie
	53940	Saint-Berthevin	MFR de Saint-Berthevin
	72240	Bernay-en-Champagne	MFR Bernay en Champagne
	72303	Sablé-sur-Sarthe	LEAP Val de Sarthe
	72360	Verneil-le-Chétif	MFR de Verneil-le-Chétif
	72700	Rouillon	Lycée agricole/CFA La Germinière
	85000	La Roche-sur-Yon	URMA - ESFORA 85
	85001	La Roche-sur-Yon	EAP Les Etablières/CFA Agrilia Formation
	85002	La Roche-sur-Yon	CFA du lycée Nature
	85190	Venansault	MFR de Venansault
	85200	Saint-Martin-de-Fraigneau	MFR Puy Sec
	85390	Mouilleron-Saint-Germain	MFR de Mouilleron-en-Pareds
85400	Sainte-Gemme-la-Plaine	LEGTA Luçon Pétré	
85503	Les Herbiers	MFR Les Herbiers	
85700	Pouzauges	MFR de Pouzauges	
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	04510	Le Chaffaut-Saint-Jurson	Lycée agricole/CFPPA Digne-Carnejeane
	05000	Gap	Lycée agricole des Hautes-Alpes
	13148	Miramás	Lycée d'enseignement privé agricole Fontlongue
	13310	Saint-Martin-de-Crau	Maison familiale rurale Rhône-Alpilles
	13410	Lambesc	Maison familiale rurale Lambesc
	83470	St-Maximin-la-Ste-Baume	Lycée Privé Provence Verte
	84000	Avignon	CFA de la CMA de Vaucluse (antenne)
	84208	Carpentras	UFA de Carpentras (Campus Louis Giraud)
	84600	Richerenches	Maison familiale rurale Enclave des Papes
84800	L'Isle-sur-la-Sorgue	Lycée professionnel agricole La Ricarde/UFA d'Avignon	

ADRESSE	SITE WEB	CAP Maintenance des matériels agricoles	CAPA Métiers de l'agriculture	BAC PRO Agroéquipement	BAC PRO CGEA	BTS GEA	BTS ACSE	LP Agroéquipement
72 rue Joseph Hubert	lycee-patu.ac-reunion.fr	S						
24 rue Raphael Babet	eplstjo.educagri.fr			S	S			
BP 02	Tél. : 0269621779				S			
Mu'a, Lavegahau	clg-vaïmoana.loina.wf				S			
PK 39.2 Côte Montagne	www.mfr-polynesiefrancaise.com		S					
route du plateau	www.lyceetaiarapu.com	S						
BP 5	legta.formagri.nc				S			
BP 85	lppg.ddec.nc	S						
lieu dit la Marchanderie	www.briace.org				S			
Briacé	www.briace.org		S					
La Charmeliere, av. Cugnot	www.mfr-carquefou.com				S		S/A	
29 rue de Rennes	www.lyceesaintclair.fr		A	A	S/A	A	S	
Allée du Bois Tillac	www.leboistillac.fr				S			
7 rue du Bocage	www.mfr-lege.fr	A		S/A				
55 rue Rabelais	www.groupe-esa.com				A		S/A	
Coulvée	www.mfr-cfa-chemille.com			S/A				
29 route de Pouillé	www.campus-pouille.com		S/A		S/A			
La Rousselière	www.cfa-mfr-montreuilbellay.fr				S			
1 Boulevard Léon Mauduit	www.mfrsegre.frfr				S			
Av. de Gontaut Biron, Beapreau	www.ensemble-domsortais.fr	S						
8 rue des cèdres	www.mfr-cfa-beaupreau.fr				S	A	S	
321 route de Saint-Nazaire	www.lycee-agricole-laval.com						S	
321 route de Saint-Nazaire	www.lycee-agricole-laval.com				S/A			
Route Bois de l'Huisserie	www.la-pigrierie.fr			S/A		A		
30 boulevard Volney	www.cm-laval.fr	A						
Vieille Route d'Ambrières	www.rochefeuille.net				S		S	
40 Route de Sablé	www.lpahautanjou.fr				S			
route de Segré	www.mfr-craon-hippodrome.fr				S			
La Futaie	www.lafutaie.org						A	
Rue Jean Cottereau	www.mfrsaintberthevin.com				S/A			
Bordigné	www.mfr-bernayenchampagne.fr				S/A		S/A	
Route du Mans	www.valdesarthe.fr				S		S	
Château de Mangé	www.mfr-verneil.com				S			
La Germinière	www.eap72.fr		A	S/A	S/A	A	S/A	
24 rond-point du Coteau	www.cm-larochesuryon.fr	A						
21 boulevard Réaumur	www.etablieries.fr				S		S/A	
Allée des Druides	www.lyceenature.com				A			
Les Hermitans	www.formations-venansault.com				S/A			
42 route du château	www.mfrpuysec.fr		S/A					
10 rue du Pavé, Mouilleron en Pareds	www.formation-alternance-vendee.fr			S		A		
route de la Rochelle	www.lycee-lucon-petre.educagri.fr			S		S		
14 rue de la Chesnaie	www.formations-herbiers.fr						S/A	
44 chemin des Puy	www.formations-pouzauges.fr				S/A			
Carmejane	www.digne-carmejane.educagri.fr		A		S		A	
127 route de Valserrès	www.gap.educagri.fr				S			
Boulevard Théodore Aubanel	www.fontlongue.org						S	
2 rue de la garrigue	www.mfr-rhonealpilles.com		S/A		S			
Domaine de Garachon	www.garachon.org	A			S			
Chemin du Prugnon	www.lycee-provence-verte.fr		A		S			
7 av. de l'Etang, ZI Fontcouverte	www.cmar-paca.fr	A						
310 Chemin de l'Hermitage	epl.carpentras.educagri.fr						A	
85 chemin des Abeillers	www.mfr-richerenches.org				S			
1016 av. Jean Bouin	www.lpa-ricarde.fr		S	S	S	A		

S : STAGE A : APPRENTISSAGE



# EXEMPLE DE DUER TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX

## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS Travaux agricoles/ruraux (conduite d'engins, taille, atelier...)

### Fiche de renseignements concernant l'entreprise

**Entreprise** \_\_\_\_\_

Nom prénom : \_\_\_\_\_

Dénomination (SARL, SA, etc.) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

### RISQUES TRANSVERSAUX (EXEMPLES)

	Risques prévisibles	Activités exposant aux risques
LES CHUTES	Chutes de plain pied	Tous travaux
LE BRUIT	Troubles de l'audition Diminution de la concentration Élévation du rythme cardiaque Élévation de la tension artérielle Troubles du sommeil...	Utilisation d'outils portatifs et de machines à moteur thermique Postes de travail au voisinage d'un outil et d'un engin bruyant ...
LES AMBIANCES THERMIQUES ET LE CLIMAT	Canicule • Déshydratation • Coups de soleil • Insolation	Tous travaux en extérieur
LES VIBRATIONS TRANSMISES AU CORPS ENTIER ET AUX MEMBRES SUPÉRIEURS	Affections du rachis lombaire	Conduite d'engins et de camions
LES INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES	Risques liés à l'interférence des activités des intervenants extérieurs et des salariés de l'entreprise	Intervention sur le chantier de plusieurs entreprises (ou au dépôt)





Raison sociale de l'entreprise : \_\_\_\_\_  
 Date de réalisation : \_\_\_\_\_  
 Dates des mises à jour : \_\_\_\_\_

**Personne(s) susceptible(s) de travailler sur le site**

Stagiaire(s) nombre : \_\_\_\_  
 Noms et prénoms : \_\_\_\_\_  
 Formation initiale :  CAPA, BEPA, BTSA, etc...  Aucun diplôme (x)  
 Formation continue (lister les formations suivies) : \_\_\_\_\_  
 Ancienneté : \_\_\_\_\_  
 Date de la dernière formation SST : \_\_\_\_\_  
 Présence de trousse de secours adaptées

Exemples de moyens de prévention recommandés	Moyens de prévention		
	réalisés	à réaliser	déjà
Mise à disposition de chaussures de sécurité antidérapantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sensibilisation des personnes susceptibles d'être exposées Choix d'outils peu ou moins bruyants Contrôle de l'état des pots d'échappement des engins et des machines Contrôle de l'état des cabines des engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mise à disposition de boissons fraîches Adapter les horaires de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information sur les risques Consulter la notice d'instruction du matériel qui précise le niveau d'exposition aux vibrations Le cas échéant, mesure des niveaux d'exposition Information sur les réglages et la bonne utilisation des sièges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Analyse des risques et établissement du plan de prévention Analyse des risques et établissement du protocole de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Suite du document



## RISQUES SPÉCIFIQUES PAR ACTIVITÉS (EXEMPLES)

	Risques prévisibles	Activités exposant aux risques
L'OUVERTURE DU CHANTIER	Multiples	Toutes activités exécutées sur le travail...
L'ENTRETIEN DES PEUPEMENTS	Troubles musculo-squelettiques (tendinite des épaules)	Taille en position maintenue mains en élévation de façon prolongée
L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES MACHINES ET OUTILS	Plaie, coupure, écrasement, happement, coincement, traumatisme...	Utilisation des machines attelées à un tracteur Réparations ou changement de pièces Débourrage, manutention, etc.
LA CONDUITE DES ENGINS DE LEVAGE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE ET DE TERRASSEMENT	Ecrasement, renversement, traumatisme, fracture...	Approvisionnement de chantiers Manutention et déplacement de charges, Terrassement, Elagage nacelle...
L'ÉLAGAGE	Risques liés aux accès et aux déplacements dans les arbres	Elagage en hauteur
TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES	Contamination, intoxication...	Utilisation ou manipulation de produits phytosanitaires



Exemples de moyens de prévention recommandés	Moyens de prévention		
	réalisés	à réaliser	déjà
Etablissement de la fiche de chantier par le donneur d'ordre pour chaque chantier Présence obligatoire de cette fiche sur le chantier pour chaque entreprise présente Présence d'une trousse de premiers secours sur le chantier Prévoir les panneaux de chantier dangereux à proximité immédiate de la parcelle, sur les voies d'accès, les zones de dépôt de bois...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Choix d'un outil adapté (exemple : sécateur pour gaucher) Information sur les risques et formation prévention des risques liée à l'activité physique Organiser le travail de manière à alterner les tâches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Formation à la sécurité, en se référant notamment aux notices d'instructions des fabricants Utilisation des machines comprenant des éléments mobiles ne pouvant pas être rendus inaccessibles interdites au moins de 18 ans <b>sauf déclaration de dérogation</b> Maintien en conformité Protection des arbres à cardans Choisir la machine appropriée Comprendre et informer sur le fonctionnement de l'engin Conformité et entretien des équipements Port des EPI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vérification semestrielle du chargeur télescopique Vérification annuelle du chargeur frontal Vérification périodique semestrielle de la nacelle (PEMP) Présence et renseignement des carnets de maintenance des appareils de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Analyse des risques préalable au démarrage du chantier Formation aux techniques de secours en hauteur des élagueurs et des hommes de pied Vérifications périodiques annuelles des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Analyse des risques préalable au démarrage du chantier Interdiction d'approcher du local phytosanitaire, d'utiliser ces produits, d'entrer sur les parcelles ou dans les serres en cours de traitement ou récemment traitées Porter les EPI (masque phyto, gants...) Obligation d'être titulaire du Certiphyto pour utiliser les produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

# MODÈLE DE DÉCLARATION DE DÉROGATION AUX TRAVAUX RÉGLEMENTÉS FILIÈRE AGRICOLE

## DÉCLARATION DE DÉROGATION AUX TRAVAUX RÉGLEMENTÉS EN VUE D'ACCUEILLIR DES JEUNES MINEURS ÂGÉS D'AU MOINS 15 ANS ET MOINS DE 18 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNOLOGIQUE

### TYPE DE DÉCLARANT :

- Lycée professionnel / technologique / agricole
- CFA
- Entreprise
- Organisme de Formation Professionnelle
- Etablissement de formation social/médico-social
- Etablissement dépendant de la protection judiciaire de la jeunesse.

### DIPLÔME(S) OU FORMATION PRÉPARÉ(S) :

- CAPA       BAC PRO       CS
- BPA       BAC TECHNO       AUTRE (Précisez) :
- BP       BTSA      \_\_\_\_\_

### PERSONNE(S) COMPÉTENTE(S) CHARGÉE(S) D'ENCADRER LES JEUNES PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX :

#### Personne encadrante 1 :

- Fonction dans l'entreprise (conducteur de travaux agricoles) :  
\_\_\_\_\_
- Compétences, expérience justifiant cette mission d'encadrement (ex. : titulaire du Bac Pro XXX, 15 ans d'expériences en conduite d'engins agricoles) :  
\_\_\_\_\_



## FILIERE AGRICOLE

### NOM D'ÉTABLISSEMENT/ENTREPRISE :

Adresse :                      Code postal :                      Ville :

Courriel :                      Tel :                      Fax :

Si structure importante, préciser sur quel(s) établissements, atelier(s) ou chantier(s) de l'entreprise porte la déclaration de dérogation :

SECTEUR D'ACTIVITE :

SIRET :

### LISTE DES LIEUX D'INTERVENTION CONNUS AU MOMENT DE LA DÉCLARATION :

Adresse ou zone géographique des lieux d'intervention connus :

Si besoin pour les entreprises ou établissements de taille importante, préciser les seuls ateliers ou chantiers concernés par la déclaration de dérogation :

### Personne encadrante 2 :

• Fonction dans l'entreprise :

• Compétences, expérience justifiant cette mission d'encadrement :

### Personne encadrante 3 :

• Fonction dans l'entreprise :

• Compétences, expérience justifiant cette mission d'encadrement :

Suite du document



**LISTE DES TRAVAUX RÉGLEMENTÉS NÉCESSAIRES  
AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ASSURÉES POUR  
LESQUELS LA DÉCLARATION DE DÉROGATION EST RÉALISÉE :**

- Travaux impliquant l'utilisation, l'entretien ou la maintenance (machine à l'arrêt) de certains équipements de travail. Préciser les références du type de machines pour lesquelles la déclaration est formulée.**

**TYPE DE MACHINE UTILISÉE :**

- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage D. 4153-27 - Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage.
- Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail D. 4153-28 - Travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien : 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ; 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement.
- Travaux de maintenance D. 4153-29 - Travaux de maintenance lorsque ceux-ci ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopinée des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause.

- Travaux exposant à des Agents Chimiques Dangereux (ACD) ou Cancérigènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR).**

**Nature des produits et travaux à effectuer**

- Engrais
- Produits désinfectant non classés CMR
- Produits nettoyant non classés CMR
- Autre, précisez :

- Travaux exposant à des rayonnements optiques artificiels avec possibilité de dépassement des valeurs limites définies aux articles R4452-5 et R4452-6 du code du travail**

**NOM DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL**

Travaux d'atelier

Autre, précisez :

- Poste à souder
- poste oxyacétylénique (chalumeau)



- Travaux temporaires en hauteur D. 4153-30 – Travaux temporaires en hauteur nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle. Travaux sur échafaudage D. 4153-31 – Montage et démontage d'échafaudages.
- Travaux avec des appareils sous pression D. 4153-33 – Travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L. 557-28 du code de l'environnement.
- Travaux en milieu confiné D. 4153-34 – 1° visite, entretien et nettoyage de l'intérieur des cuves, citernes, bassins, réservoirs ; 2° travaux impliquant des opérations dans un milieu confiné notamment dans les puits, conduites de gaz, canaux de fumée, égouts, fosses et galeries.

Autre, préciser :  
\_\_\_\_\_

#### Type d'agents chimiques concernés

#### Travaux avec des appareils sous pression.

#### DÉSIGNATION DE L'APPAREIL OU DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL SOUS PRESSION

Travaux d'atelier

- Compresseur (pour le gonflage)
- poste oxyacétylénique (chalumeau)

Autres, préciser :  
\_\_\_\_\_

Suite du document



## DÉCLARATION DE DÉROGATION DE L'EMPLOYEUR ET DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare par la présente déroger aux travaux réglementés détaillés dans la liste ci-dessus.

J'atteste :

- Avoir procédé à l'évaluation des risques prévue aux articles L4121-1 et suivants du code du travail (évaluation des risques pour la santé et sécurité des travailleurs).
- Avoir consigné le résultat de cette évaluation des risques dans mon document unique d'évaluation des risques ;
- Avoir, à la suite de cette évaluation, mis en œuvre les actions de prévention prévues au deuxième alinéa de l'article L. 4121-3 du code du travail (actions de prévention, méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs) ;
- Avoir vérifié que les travaux sont nécessaires à la formation professionnelle.

Je m'engage à tenir à disposition de l'inspecteur du travail, les informations complémentaires relatives à l'arrivée du jeune (formulaire « informations complémentaires à la déclaration de dérogation » téléchargeable sur le site internet).

### À NOTER :

La déclaration de dérogation est valable 3 ans. Elle est rattachée à votre entreprise, lieu de formation de l'apprenti ou du stagiaire, ainsi qu'à une formation donnée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer une déclaration à chaque nouvelle arrivée d'un jeune tant que cette dernière est encore valable.





**J'ai bien noté qu'avant toute affectation d'un jeune à ces travaux je devrai :**

- Avoir informé le jeune sur les risques pour sa santé et sécurité, les mesures de prévention, lui avoir dispensé une formation à la sécurité adaptée à son âge, son niveau de formation, et expérience professionnelle, et pouvoir en justifier.
- Assurer l'encadrement du jeune en formation par une personne compétente durant l'exécution de ces travaux.
- M'assurer de la délivrance d'un avis médical d'aptitude pour le jeune

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE, QUALITÉ DU DECLARANT & CACHET :**

En revanche, dans le cas de changements liés au secteur d'activité de votre structure, aux formations professionnelles assurées, aux types de machines utilisés ainsi qu'aux types de travaux réalisés par le jeune, vous êtes tenus d'en informer l'inspection du travail par tout moyen conférant date certaine dans un délai de 8 jours à compter des changements intervenus.

# LES DIPLÔMES

## **CAPA**

### **MÉTIERS DE L'AGRICULTURE**

Ce CAPA rénové propose 2 filières de productions :

- animales (bovin, ovin, caprin ; équin ; porcin ; volaille)
- végétales (arboriculture, horticulture ; grandes cultures ; vigne et vin)

## **CAPACITÉS PROFESSIONNELLES**

### **Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel**

### **Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements**

### **Communication en situation professionnelle**

#### **Selon la spécialité filière :**

- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux mécanisés de cultures

#### **Selon la spécialité filière :**

- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
- Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

## CAP

# MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION MATÉRIELS AGRICOLES

## CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

### S'informer, communiquer

- Collecter les informations nécessaires à son intervention
- Écouter et dialoguer en interne ou avec un tiers

### Analyser

- Constater et identifier l'état du système
- Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système

### Organiser

- Gérer le poste de travail

### Réaliser une intervention dans le respect des procédures

- Mettre en œuvre le système
- Effectuer les contrôles, les mesures
- Régler, paramétrer
- Déposer, reposer
- Démonter, remonter
- Réaliser des opérations de fabrication mécanique
- Contrôler la qualité de son intervention



## **BAC PRO** **CONDUITE ET GESTION DE** **L'EXPLOITATION AGRICOLE (CGEA)**

### **CAPACITÉS PROFESSIONNELLES**

#### **Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production**

- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production

#### **Piloter une entreprise agricole**

- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise

#### **Assurer la conduite technique des productions**

- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production

#### **Gérer le travail dans l'entreprise agricole**

- Organiser le travail
- Gérer la main d'œuvre

#### **Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte**

- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière
- Assurer la gestion administrative de l'entreprise

#### **Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services**

- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise
- Coopérer à des actions collectives sur le territoire

#### **S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**



## **CAPACITÉS PROFESSIONNELLES**

### **Caractériser le fonctionnement des matériels, équipements et outils en situation professionnelle**

- Caractériser les éléments constitutifs d'un matériel, équipement et outil
- Justifier les caractéristiques fonctionnelles des machines en mobilisant des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, automatisme et thermodynamique

### **Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel**

- Caractériser le secteur professionnel
- Caractériser l'entreprise
- Situer son activité au sein de l'entreprise
- Identifier les adaptations du secteur professionnel aux objectifs de durabilité
- Se situer dans un cadre social et réglementaire

### **Communiquer en situation professionnelle**

- S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires
- Rendre compte de son activité
- Communiquer avec les partenaires
- Communiquer au sein d'une équipe

### **Conduire un chantier d'opération culturale**

- Situer une opération culturale dans un itinéraire technique
- Choisir un matériel, les équipements et outils nécessaires en relation avec les exigences agronomiques et dans une démarche de développement durable
- Organiser le chantier
- Formuler des éléments de diagnostic sur la conduite du chantier à partir d'observations et d'enregistrements

### **Réaliser en sécurité des travaux mécanisés**

- Préparer les matériels et outils
- Mettre en œuvre en sécurité les matériels et les outils dans le respect de l'environnement
- Appliquer des produits phytosanitaires en minimisant les risques
- Évaluer la qualité du travail réalisé

### **Assurer la maintenance d'un parc d'agroéquipements**

- Remiser le matériel et les outils
- Assurer la maintenance conditionnelle
- Diagnostiquer une panne
- Assurer la maintenance corrective

### **Participer à la gestion d'un parc d'agroéquipements**

- Participer à la gestion des stocks
- Évaluer les coûts
- Proposer des solutions de remplacement

### **S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**



## **BTSA**

### **ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE)**

#### **CAPACITÉS PROFESSIONNELLES**

##### **Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole**

- Identifier, aux niveaux national et international, les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable
- Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial
- Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux
- Participer à des actions collectives et territoriales

##### **Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité**

- Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole
- Raisonner un investissement
- Gérer les ressources humaines
- Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement

##### **Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement**

- Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son environnement
- Formuler un diagnostic de durabilité
- Définir une stratégie pour l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Adapter l'entreprise agricole aux enjeux économiques, techniques, collectifs, territoriaux, sociétaux et à la diversité des activités

##### **Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité**

- Caractériser le fonctionnement d'un agro-écosystème
- Conduire des systèmes de culture
- Conduire des productions animales
- Gérer les interactions entre les productions à différentes échelles

##### **Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité**

- Intégrer les éléments du contexte : enjeux, opportunités, contraintes
- Construire un système biotechnique innovant
- Étudier la faisabilité, les performances et la durabilité d'un système biotechnique

##### **Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle**

- Communiquer en situation professionnelle
- Envisager des évolutions d'un système d'exploitation à partir d'un diagnostic global
- Porter un regard critique sur des pratiques professionnelles relatives à la conduite d'un système de production
- Assurer la veille réglementaire, sociale, économique et technique

**CAPACITÉS PROFESSIONNELLES****Contribuer à la conception et à l'adaptation des matériels**

- Participer à l'analyse du cahier des charges
- Mettre en œuvre des outils d'ingénierie
- Prendre part à la réalisation
- Participer à la mise en œuvre du ou des protocoles d'essais
- Interpréter des résultats

**Formuler un conseil de nature agronomique et zootechnique en lien avec une problématique d'équipements**

- Analyser la demande
- Réaliser un diagnostic contextualisé
- Élaborer un conseil adapté
- Proposer l'organisation d'un chantier
- Assurer le suivi

**Assurer la pérennité des matériels en participant à la mise en œuvre, à la maintenance et aux choix stratégiques d'investissement**

- Prendre des décisions à partir d'un diagnostic
- Organiser la maintenance
- Participer à la maintenance et aux contrôles
- Assurer la réalisation de travaux

**Assurer la gestion technico-économique d'un parc matériel**

- Analyser le secteur des agroéquipements et son évolution
- Utiliser les outils de la gestion technico-économique
- Raisonner un projet d'investissement
- Gérer les stocks

**Participer aux activités commerciales de l'entreprise**

- Identifier les démarches commerciales et juridiques relatives au secteur des agroéquipements
- Participer aux actes de vente et/ou d'achat de matériels et/ou de produits et/ou de services
- Participer à la gestion des relations clients / fournisseurs

**Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur génie des équipements agricoles pour faire face à une situation professionnelle**

- Participer aux activités de la structure professionnelle en lien avec les agroéquipements
- Formuler un diagnostic de situation à partir de l'analyse des données
- Proposer des solutions en matière de conduite et d'orientation d'un processus de production ou de résolution d'une problématique
- Communiquer en langue étrangère en situation professionnelle
- Mobiliser les bases techniques et scientifiques pour maîtriser le fonctionnement des systèmes techniques mécanisés et automatisés des agroéquipements



## LIENS UTILES

**Ministère de l'agriculture et de l'alimentation**

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

**Portail alternance du ministère du travail**

[www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

**Anefa**

[www.anefa.org](http://www.anefa.org)

**Apecita**

[www.apecita.com](http://www.apecita.com)

**Aprodema, les métiers et formations en agroéquipement**

[www.aprodema.org](http://www.aprodema.org)

**CNEAP**

[www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)

**Portail des DIRECCTE**

[www.direccte.gouv.fr](http://www.direccte.gouv.fr)

**Directions Régionales de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)**

[www.agriculture.gouv.fr/les-directions-regionales-du-ministere-draaf](http://www.agriculture.gouv.fr/les-directions-regionales-du-ministere-draaf)

**Information de l'enseignement agricole  
et des formations aux métiers de la forêt**

[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

**Ministère de l'éducation nationale**

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

**FAFSEA**

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

**Fédération nationale des entrepreneurs des territoires**

[www.fnedt.org](http://www.fnedt.org)

**Les Maisons familiales rurales**

[www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)

**Sécurité sociale agricole**

[www.msa.fr/lfy/sante-securite-au-travail](http://www.msa.fr/lfy/sante-securite-au-travail)

**ONISEP**

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

**UNREP**

[www.maformationagricole.com](http://www.maformationagricole.com)

**Vivea, fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant**

[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)





---

## Légendes des photographies

Couverture : Chantier de récolte de blé en Dordogne  
p. 4 : Débardage de betteraves  
p. 7 : Entre deux cours...  
p. 8 : Chantier de récolte de petits pois dans la Somme  
p. 10 : Exploitation viticole du lycée  
p. 14 : Salarié intégré dans l'entreprise après sa formation  
p. 18 : Travaux de déneigement dans le Cantal  
p. 23 : Travaux de fauchage d'accotement  
p. 24 : À l'atelier de l'établissement  
p. 26 : Entraînement à la conduite au lycée  
p. 29 : Chantier d'arrachage de betteraves en Puy-de-Dôme  
p. 30 : Électronique embarquée  
p. 65 : Battage en Hauts-de-France

---

## Remerciements

EDT du Cantal  
EDT Hauts-de-France  
ETA Alexandre  
ETA Ledent  
ETA Tiercelin  
ETA Verdier  
ETA Veyre  
Viti Service Dardenne  
EPLEFPA de Bordeaux Gironde, Libourne Montagne  
EPL de Marmilhat  
EURL Guillaume Constant MAT  
LEAP de Savy-Berlette  
Lycée de Brioude-Bonnefont  
MFR Montauban-de-Bretagne  
MFR de Mozas

---

© novembre 2018  
Conception et rédaction : La Bande Organisée  
Conception graphique : Laurent Gourdien  
Photos © La Bande Organisée ; EDT Hauts-de-France ; ETA Verdier ;  
EURL Guillaume Constant MAT  
Impression : Groupe Corlet



# DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DES ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES TRAVAUX AGRICOLES

Des métiers d'avenir variés pour les jeunes, technologiques et en plein air sur l'ensemble des territoires !

Vous envisagez votre future activité professionnelle ailleurs que dans l'immédiate proximité d'un grand centre urbain



Vous vous interrogez sur votre avenir, vous êtes à la recherche d'un métier, et à terme d'un emploi au cœur des territoires partout en France

Vous avez un véritable attrait pour l'agriculture, mais vous y préférez les activités saisonnières les plus dynamiques : semis, épandage, fertilisation, récolte...



Vous aimez les technologies de pointe qu'elles soient mécaniques, hydrauliques ou numériques

Vous aimez travailler dans des environnements variés et le plus souvent à l'extérieur

CAP  
DIPLOME D'INGÉNIEUR  
BAC PRO  
BTS  
VOUS TROUVEREZ  
FORCÉMENT  
LA FORMATION  
QU'IL VOUS FAUT





Guide réalisé dans le cadre de la convention de coopération signée entre les ministères chargés de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'OCTA FAFSEA conjointement avec la FNEDT.

